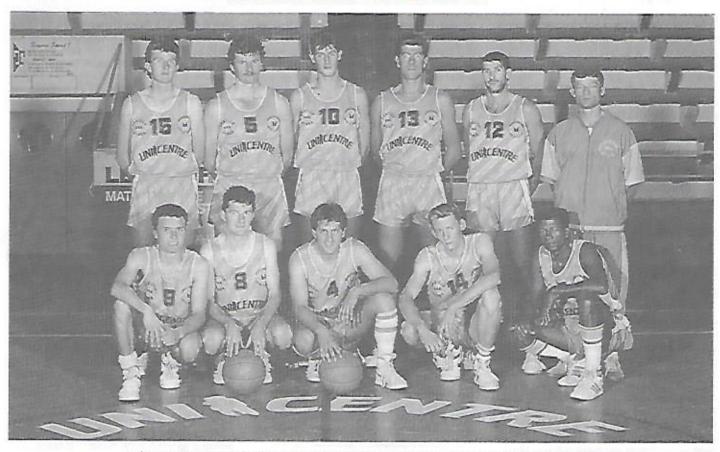
Basket Centre

MAGAZINE

ORGANE OFFICIEL DE LA RÉGION FÉDÉRALE DU CENTRE ET DE SES 6 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

PLEIN FEUX sur l'A.D.A. pour... l'accession à la Nationale III saison 90-91



L'Équipe de l'ADA BLOIS 1** de la poule D de NM IV qui accède aux 1/4 de Finale 89/90

DIMANCHE 13 MAI 1990

CHARTRES

LUCÉ

MAINVILLIERS

"FETE DU SPORT FAITES DU BASKET"

Voir organisation générale en page intérieure

COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 19 mars 1990, au siège de la Région à Orléans

Présents : Mmes N. Nivard, J. Varennes,

MM. J.-C. Bois, M. Botton, G. Cacard, B. Léger, J. Lefèvre, C. Lévêque, M. Mamie, G. Perez, D. Poulin, J. Ravier, J.-P. Rossignoles, P. Sambroni, C. Tersac.

Excusés: MM. F. Subires, M. Varey.

Absents : MM. R. Alaphilippe, R. Bouquin, J.

Pajau.

Assistent: L. Marche, Président C.R.A.M.C.; C. Boisseau, C.T.R.; F. Crapez, C.T.R.; G. Bretheau, secrétariat administratif; J. Bouchonnet, secrétariat administratif; C. Berton, 18; M. Bergeron, 37.

Le Président ouvre la séance de travail en remerciant les membres présents. Il adresse au nom du Comité Directeur :

- des félicitations à F. Crapez pour la naissance de sa fille Hélène ;
- des condoléances à notre Président d'honneur
 A. Laruelle suite au décès de Mme Laruelle, sa mère ;
- des vœux de prompt rétablissement à M. Varey et à la fille de A. Hénault.

Et propose de passer au point n° 1 de l'ordre du jour.

HOMOLOGATION

Du P.V. du Comité Directeur du 8 janvier 1990

Pas de remarque, le rapport est adopté à l'unanimité.

Du P.V. du Bureau Directeur du 5 février 1990

D. Poulin souhaite que l'on précise qu'il était présent en tant que membre de la Commission de Discipline. Le rapport est adopté à l'unanimité.

LE COMITÉ D'HONNEUR DE LA RÉGION

J.-C. Bois souhaite créer un Comité d'Honneur de la Région. Une liste des anciens membres de la Région Fédérale du Centre a été établie et donnée aux Présidents des Comités départementaux. Chaque Président a donné des noms de personnes qui n'ont plus de fonction active dans un comité, une commission. A la prochaine assemblée générale ces membres seront réunis pour former un bureau. Une liste de membres cooplés est adoptée à l'unanimité.

MUTATION DES JOUEURS SÉLECTIONNÉS ET AYANT APPARTENU AU C.E.R.H.N.

Le Secrétaire présente la liste, Chaque Comité est chargé de compléter pour la saison 89/90. Le Président demandera à la Fédération les modalités d'application de la règle B concernant les joueurs mineurs protégés.

C.E.R.H.N.

RÉUNION DU 23 FÉVRIER 1990

G. Perez donne le compte rendu suivant.

Tous les parents étaient présents ainsi que deux entraîneurs de club. Présentation du trimestre écoulé. Informations générales sur :

- · 3 visite médicale
- Renseignements sur certains centres de formation pour les 2^a années.
- Le regret des élus et techniciens du refus de la sélection Espoirs de février pour plusieurs élèves du C.E.R.H.N. (convention à établir pour l'année prochaine, sélection obligatoire).
- Information sur le C.E.R.H.N. 91/92, modifications éventuelles des structures et peut être du lieu (lettre reçue du Proviseur de Saint-Jean-de-Braye d'offrir un internat de filles seulement).

Intervention de Gilles Guillaumat sur les résultats des Test-Basket de 11 ans. Intervention de M. Kaba sur le suivi scolaire des élèves (pas de problème particulier malgré un niveau moyen). Annonce de plusieurs matches amicaux. Satisfaction d'avoir deux nouveaux joueurs du C.E.R.H.N. dans la sélection régionale. Bonne prestation lors du tournoi de Vichy en février. Fin de réunion, 19 h 30.

ACTIONS ÉCOULÉES CONCERNANT LE C.E.R.H.N.

J. Ravier donne le compte rendu suivant.

a) Stage des 13 et 14 février 1990 à Salbris, 12 garçons et 8 filles y ont participé. Pour des raisons de vacances scolaires, certains jeunes n'ont pu prendre part à ce stage.

 b) Tournoi de Vichy des 15 et 16 février. Voir compte rendu du délégué G, Perez.

- c) Compte rendu de la réunion de concertation avec le Proviseur du Lycée de Saint-Jean-de Braye. Le 19 février 1990, G. Perez, C. Boisseau et J. Ravier ont rencontré M. Rabasse, Proviseur du Lycée de Saint-Jean-de-Braye. M. Rabasse a réaffirmé ses difficultés de gestion pour l'internat mixte. D'autre part, la mise en place d'un B.T.S. technique va l'obliger à moyen terme à revoir sa position par rapport au C.E.R.H.N. Les garçons actuellement admis au Lycée pourraient y terminer leurs études mais aucun nouveau dossier ne sera admis. En conséquence, devant cet état de fait, le Bureau Directeur décide qu'une réunion de concertation régionale sera organisée le 5 mars 1990.
- d) Compte rendu de la réunion avec les parents des élèves du C.E.R.H.N. le 23 février 1990 à Saint-Jean-de-Braye, G. Perez.
- e) Compte rendu de la réunion de concertation régionale pour la mise en place du C.E.R.H.N. pour la saison 90/91. Cette réunion s'est tenue le 5 mars 1990 au siège de la Région Fédérale du Centre sous la présidence de J.-C. Bois, Présents : J. Ravier, G. Perez, 18 : F. Subires, G. Cacard, 28 : P. Sambroni, 36 : néant, 37 : C. Tersac, 41 : N. Nivard, 45 : M. Boulmier, G. Guillaumat.

Avant d'aborder les propositions des départements, J.-C. Bois expose de nouveau le rôle du C.E.R.H.N.;

- Préparer nos Minimes pour les sélections nationales.
 - Améliorer le niveau régional.
 La première question que se pose le groupe : Doit-

on maintenir un C.E.R.H.N. ? Réponse : OUI, Seconde question : A-t-on les moyens financiers ? Réponse OUI si les subventions fédérales sont maintenues.

Propositions de structures. Le groupe de travail admet que dans la situation actuelle le C.E.R.H.N. des fillles peut être maintenu à Oriéans. Pour les garçons, un large débat s'instaure. Chacun présente son projet et après un tour de table, tout le monde pense que le projet présenté par C. Tersac est le mieux adapté. Il lui est demandé de le peaufiner pour le présenter au Comité Directeur du 19 mars.

D'autre part, une autre idée régionale est abordée : celle d'une mise en place à moyen terme de classes à horaires aménagés dans les six départements. But : réunir les 12/13 ans afin de les préparer pour une entrée dans le C.E.R.H.N.

Ce projet pourrait être mis en place pour la saison 90/91 ou 91/92. Les participants se félicitent de la tenue du débat et de l'excellent esprit régional qui l'a animé.

C. Tersac donne des précisions sur l'éventualité d'un C.E. H.N. à Tours (hébergement au Lycée Grandmont, salle à Joué-les-Tours, déplacement des élèves par bus). M. Mamie note avec satisfaction que le C.E.R.H.N. à deux têtes est possible ! J. Lefèvre aurait souhaité que les membres du Comité Directeur recoivent la même information que les présidents des Comités. Il souhaite connaître le nom du cadre qui sera détaché. La réponse n'a pas pu lui être donnée, le Président doit consulter les techniciens. J. Lefèbre ouvre une parenthèse pour signaler la déception des jeunes lors du dernier stage technique. C. Boisseau répond que c'est vrai, les cadres étant occupés par les tests, ils étaient amenés à s'occuper d'un jeune en particulier, les autres n'aynt pas de travail pendant ce temps. Mise aux voix de la solution d'ouverture d'un C.E.R.H.N. à Tours, 11 voix pour, 4 abstentions. Il y aura donc ouverture d'un centre à Tours pour la saison 90/91 en garçons et d'un en filles à Saint-Jean-de-

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION AVEC LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

J. C. Bois fait un compte rendu de cette réunion qui regroupe tous les présidents des Comités départementaux et présidents des Régions de la zone. Le Président David expose les grandes lignes de la politique qu'il souhaite mener : création d'un championnat de France Minimes, engagement libre, le trophée Milo passe sur les catégories Benjamins, Benjamines, faire admettre les équipes réserves en championnat de France ; il est assisté du Secrétaire général qui répond aux questions posées par les présidents de Comité ainsi que de M. Flamme, directeur administratif de la Fédération pour les questions le concernant, J.-M. Garreau, Président de la Commission Technique, a présenté le championnat de France Minimes qui sera mis en place pour la saison 90/91. Les équipes des centres de formation pourront s'engager en Coupe de France dès la prochaine saison.

QUESTIONS-RÉPONSES

Espoirs féminins. Règle du brûlage du nombre.
 La règle du brûlage a été mise en conformité par

rapport aux règlements généraux (10 brûlés). Les clubs féminins ont demandé pour la saison prochaine que cela revienne à 7. Position de la F.F.B.B.: il faudrait identité de cette règle pour toutes les catégories.

· Trophée Milo

Les départements devaient donner les renseignements concernant les coordonnées des clubs participants pour donation. La société expédiera des dotations pour les qualifiés aux phases finales.

Catégories d'age 90/91 et surclassements

Les mêmes que celles de 89/90,

Accès gratuit dans les salles.
 Haut niveau : une circulaire a été envoyée.
 Autres catégories, les cartes officielles donnent

accès gratuit.

Licences étrangers.
 Prise en charge par le club. L'U.A.P. prend en charge 100 % des risques à condition qu'ils soient.

affiliés à un régime (sans indemnités journalières).

- Temps des compétitions Benjamins.

Le temps de jeu et le règlement seront étudiés par la Commission et appliqués par tous les départements.

 Comment arrivera-t-on à un C.T.D. par département ?

La mise en place d'animateurs avec l'aide des collectivités locales et territoriales semble être la solution d'avenir.

La publicité.

Continuer l'information pour avoir l'avis des Comités et éviter les publicités proscrites (tabac, alcoel).

C. Tersac a été chargé d'étudier la mise en place d'un Basket loisir par le Président David.

RÉUNION DE ZONE

QUI A EU LIEU LE 18 MARS 1990

C. Lévêque donne le compte rendu suivant,

Nous sommes revenus sur la réunion de concertation. Nous souhaitons que la Fédération redéfinisse les objectifs de cette réunion car nous assistons à une deuxième réunion des secrétaires généraux. La faute incombe à nos Comités qui posent des questions de secrétaires généraux mais aussi à la Fédération qui demande les questions des Comités. Nous souhaitons un ordre du jour proposé par la Fédération sur l'avenir et la politique du Basket avec une fréquence de réunion de tous les deux ans (tous les ans s'il y a nécessité).

Projet de la zone.

- Création d'une Coupe de Zone pour les équipes masculines et féminines de Région 1. NM4 voire NM3 si pas possible avec régionaux.
- Cette coupe permettrait aux clubs de faire des essais pour envisager la montée en championnat de France.
- Cette coupe aurait lieu en avril/mai afin de compléter le calendrier fédéral qui risque de se terminer le premier week end d'avril.
- Nos championnats régionaux pourront-ils se terminer début avril ? Une enquête sera lancée.

TOUR DES COMMISSIONS

TECHNIQUE

J. C. Bois remercie M. Bergeron de sa présence et souhaite qu'il dissipe lui-même un malentendu. M. Bergeron donne la précision suivante : "J'ai des actions nationales à mener. Mais j'accepte pour des actions ponctuelles d'intervenir dans la Région Centre qui est ma Région". P. Sambroni demande s'il y a un délai pour obtenir sa participation. M. Bergeron répond que non mais qu'il a un calendrier.

J. Ravier donne les résultats du championnat des C.E.R.H.N., garçons et filles, suite au dernier rassemblement et donne les classements.

Un débat s'instaure à propos de la journée des cadres. Il a été question du niveau des conférences, du suivi des stages qui ne se sont pas concrétisés par un diplôme. Chacun souhaite la création d'un diplôme d'entraîneur pour les jeunes. Le Comité décide de former un groupe de travail sur le sujet. J. Ravier sera le rapporteur avec G. Cacard, M. Botton, M. Mamie, J.-P. Rossignoles avec les cadres techniques. C. Lévêque suggère que nous nous inspirions de l'étude faite par l'Ile-de-France et parue dans le dernier Basket-Ball. Pour le 3 - 2 - 1 Shoot, les comités vont recevoir une convocation où sera précisé le nombre des sélectionnés par département. J.-C. Bois fait préciser qu'un bébéstats a été attribué à la Région, c'est F. Crapez qui l'a en dépôt. J. Ravier donne un compte rendu de l'activité de sa commission

FESTIVAL RÉGIONAL DES JEUNES

Une réunion de travail s'est tenue le 28 février à Mainvilliers sous la présidence de P. Sambroni, La Région Fédérale était représentée par M.-C. Perez, C. Boisseau, G. Cacard et J. Ravier.

JOURNÉE NATIONALE DES CADRES DU 11 MARS 1990

18 : néant (cadres en déplacement), 28 : Chartres 25 participants, 36 : Châteauroux 13 participants, 37 : néant (cadres en déplacement), 41 : Blois 25 participants, 45 : Saint-Jean-de-Braye 17 participants, Vésines 4, Gien 5, total : 89.

En résumé: n'ayons pas peur des mots, cette action fut un échec. Compte tenu des moyens mis en œuvre et du temps consacré par les organisateurs, on était en droit d'espérer un meilleur écho. Les bénévoles du terrain ont profité de cette journée blanche dans le calendrier pour se reposer. Dommage pour les autres bénévoles qui les attendaient l...

STAGES DE FÉVRIER DU 11 AU 13 A SALBRIS

Espoirs: 12 filles et 9 garçons nés en 76 et 77 ont participé à ce stage ainsi que les sélections départementales des 77, championnes de la saison 88/89 (pour les filles 45, pour les garçons 37).

Entraîneurs: 13 participants.

Actions à venir

Championnat de France des Benjamins 11, 12 et 13 avril 1990

— Garçons à Dijon Encadrement : Sélection 37 des 76 : Eric Malécot

Encadrement des 5 départements (76) : Franck Belen Délégué : Hervé Felouzat

- Filles à Orléans

Sélection 45 des 76 : Bruno Chatiron Sélection des 5 départements (76) : C. Piveau, Mile Frapolii

Coordonnateur : Gilles Guillaumat Délégué, J. Ravier

Championnat de France des C.E.R.H.N. 11, 12 et 13 avril 1990

Garçons et Filles à Dijon
 Encadrement : Filles Claude Boisseau
 Garçons Eric Mariau

Stage des Entraîneurs de N2 (Masculin et Féminin) Il se déroulera à Salbris du 23 au 26 mai 1990. Finale nationale des C.E.R.H.N. (Garçons)

Elle se déroulera à Salbris les 2, 3 et 4 juin 1990 avec la finale nationale du 3 - 2 - 1 Shoot.

Conférence technique à Châteauroux le 25 avril Avec F. Jordane.

C.R.A.M.C.

La C.R.A.M.C. adresse ses vœux de prompt rétablissement à A.-C. Clairfayt, blessée au cours d'un match.

DOSSIERS RÉCLAMATIONS

RM1 : Saint-Avertin - T.E.C. du 27 janvier

Plaignant T.E.C.

Réclamation non recevable, art. 89.

Proposition C.R.A.M.C., résultat acquis sur le terrain.

RF2 : A.J.A. Chartres - Saint-Cyr-sur-Loire du 28 janvier

Plaignant Saint-Cyr-sur-Loire.

Réclamation non recevable, art. 89.

Proposition C.R.A.M.C., résultat acquis sur le errain.

RM2 : Ingré - P.T.T. Châteauroux du 4 mars

Plaignant Ingré.

Première réclamation :

L'arbitre a fait une juste application du règlement de jeu art. 93.

Propositions C.R.A.M.C., résultat acquis sur le terrain.

Deuxième réclamation :

Réclamation non recevable, art. 89.

Proposition C.R.A.M.C., résultat acquis sur le terrain

Troisième réclamation :

Réclamation non recevable, art. 89.

Proposition C.R.A.M.C., résultat acquis sur le terrain.

RM2 : Ingré - P.T.T. Châteauroux du 4 mars

Plaigant P.T.T. Châteauroux

Résultat acquis sur le terrain, réclamation non confirmée.

RM3: Vineuil - Nogent-le-Roi

Courrier de Nogent-le-Roi pour vérification d'une feuille, classé sans suite.

Le Comité Directeur adopte toutes ces propositions. Toutefois pour le match de RM2 Ingré -P.T.T. Châteauroux, D. Poulin n'a pas pris part à la délibération.

La C.R.A.M.C. demande un rappel à l'ordre de l'entraîneur du C.M.P.JM. Ingré, J.-L. Bourgoin. La Commission Sportive est chargée du courrier.

JOURNÉE NATIONALE DES CADRES

La C.R.A.M.C. a participé dans les départements 28, 36 et 45.

EXAMEN RÉGIONAL

Le 31 mars à Nogent-le-Rotrou : 9 candidats.

EXAMEN INTERRÉGIONAL ET FÉDÉRAL

Le 7 avril à Orléans, Jury : MM, Aubry et Rota. 8 candidats arbitres : 5 interrégionaux, 3 fédéraux. Un marqueur-chronométreur fédéral,

STAGE TECHNIQUE RÉGIONAL

1" et 2" niveaux

21 et 22 avril à Salbris. Sont convoqués à ce stage les candidats aux examens, saison 90/91. Demande a été faite auprès du Président de la Commission Technique pour nous détacher un technicien.

CAISSE DE PÉRÉQUATION

La Fuye, club de RM2 n'a pa réglé les 30 F de frais occasionnés par un rappel dû au non paiement dans les temps du 3° tiers. La lettre recommandée avec A.R. n'a pas été retirée.

DÉSIGNATIONS DES OFFICIELS SUR LES TABLES DE MARQUE FAITES PAR LES C.D.A.M.C.

La C.D.A.M.C. 37 demandant le remboursement des frais postaux pour ces désignations, et dans le but d'uniformiser cette situation, la C.R.A.M.C. fera une étude budgétaire de ce secteur pour les départements concernés et demandera l'approbation au Comité Directeur lors d'une prochaine réunion.

STAGE DE ZONE

Résultats : S. Lefranc 45 et L. Ferelloc 45, groupe A seront proposés 1" niveau Poitiers saison 90/91.

J.-F. Butel 45, groupe B, remplaçant 1" niveau Poitiers saison 90/91.

STATUT ARBITRAGE

En cours pour le contrôle a posteriori.

DATE 3º RÉUNION PLÉNIÈRE

Vendredi 1" juin à Saint-Sulpice. Tardive en raison des assemblées générales dans les départements.

TOURNOI DES AS

Désignations. Table de marque nécessaire fait.

L. Marche présente une étude pour verser une indemnité à un arbitre qui se déplace et que le match est annulé ou reporté ou avancé alors qu'il n'a pas été prévenu. Le Comité donne son accord de principe mais il faut présenter les modalités de règlement. La C.R.A.M.C. en est chargée pour le prochain Comité Directeur.

MINI-BASKET

G. Cacard signale qu'il va passer au dépouillement de l'enquête. Pour information, il donne les résultats statistiques des réponses reçues. Il remercie les clubs qui aident par leur réponse la Commission. Il remercie aussi le T.B.C. et le C.J.M.B. pour les places gratuites qu'ils ont données pour récompenser les gagnants de l'enquête. Tirage au sort le 2 avril 1990.

Département	Nombre de réponses		Nombre de uestionnaires
Cher	13	sur	106
Eure-et-Loir	17		145
Indre	30		188
Indre-et-Loire	53	· ·	460
Loir-et-Cher	5		113
Loiret	70		560
Total	188		1572

C.E.R.F.

J.-C. Bois donne lecture d'une lettre du Comité de l'Indre à propos d'un lieu de rassemblement dans l'Indre. Le Comité a entériné le lieu pour cette saison mais prend bonne note pour l'avenir.

STATUTS ET RÉGLEMENTS

J. Lefèvre présente le dossier n° 3, appel de Pithiviers sur une décision du Comité du Loiret. Décision adoptée par 12 voix pour, une contre et deux abstentions. Objet : Appel suite à une décision du Comité Directeur du Loiret.

Motif invoqué: Match perdu par pénalité de Pithiviers B.C. contre E.S. Ormes.

Groupement sportif demandeur : Pithiviers. Date d'envoi de l'appel : 9 février 1990

Dossier transmis à la C.R.S.R.Q. : 3 mars 1990.

Après étude des pièces versées au dossier par le Comité Directeur du Loiret, constatant que l'appel est recevable conformément aux prescriptions des articles 628 et 629 du Code fédéral F.F.B.B.

Attendu que :

— M. Franck Rabe, correspondant de Pithiviers B.C., a bien adressé un avis de convocation en date du 20/12/89 au club de l'E.S. Ormes pour signifier les lieu et heure de la rencontre comptant pour le championnat Honneur Masculin du Loiret

 Le match était programmé le dimanche 21 janvier à 15 h 30 au gymnase, rue Saint-Aignan, de Pithiviers

Le samedi 20 janvier, M. Franck Rabe, correspondant de Pithiviers B.C., a téléphoné à M. Philippe Rouilly, secrétaire de l'E.S. Ormes, pour l'informer d'un changement de salle pour la rencontre Pithiviers/Ormes (propos confirmés par écrit par le secrétaire de l'E.S. Ormes)

 — Qu'en arrivant dans la salle de Pithiviers-le-Vieil, les équipes d'Ormes et de Pithiviers ne purent que constater l'occupation du gymnase par des joueurs de tennis

 Malgré tous ses efforts et pourparlers avec le président de la section Tennis, M. Gadéa, président de Pithiviers B.C., ne put obtenir l'utilisation du gymnase

 Contraint et forcé, M. Gadéa proposa une aire de jeux de remplacement, à savoir un terrain de plein air se trouvant à proximité du gymnase indisponible

 L'arbitre, toujours présent dans le gymnase, accepta cette solution et invita les deux équipes à se rendre sur le terrain de plein air (conformément à l'article 30 du règlement sportif des championnats départementaux du Loiret)

 L'équipe d'Ormes refusa cette proposition en prétextant l'heure tardive du début de la rencontre et de son désir d'accompagner un étudiant en gare d'Orléans pour 18 heures

 Après quelques minutes d'attente, l'arbitre ne put que constater l'absence des joueurs de l'E.S. Ormes et confirma, après les formalités d'usage, le forfait de ce dub.

— Dans une lettre en date du 24 janvier 1990, le maire adjoint de Pithiviers-le-Vieil s'excusa auprès de M. Gadéa de la mauvaise transmission des consignes municipales qui accordaient le gymnase à l'équipe de Pithiviers B.C. pour cette rencontre de championnat

— La Commission Sportive du Loiret invoquant le fait que, vu l'heure tardive, le match n'aurait pu se terminer avant la tombée de la nuit et considérant l'absence de rapport écrit du club de Pithiviers B.C., par courrier en date du 29/01/90 le Comité du Loiret, dans sa réunion du 26/01/90, confirma la proposition de sa Commission Sportive, à savoir :

Ormes bat Pithiviers par forfait

Considérant que :

 Le coucher du soleil était prévu à 16 h 29, soit 17 h 29, heure locale, le dimanche 21 janvier 1990

 Dans l'état actuel de nos connaissances sur le mouvement de révolution de la Terre autour du Soleil, nul ne peut prédire l'heure de la tombée de la nuit qui est fonction des conditions atmosphériques du moment

— Si la rencontre s'était déroulée suite aux dispositions prises par les dirigeants de Pithiviers B.C. et de l'arbitre,l aurait appartenu à celui-ci de décider d'un éventuel arrêt du déroulement du match après constat que les conditions de visibilité et les normes de sécurité ne pouvaient être respectées

 En l'absence des joueurs et des dirigeants de l'E.S.
 Ormes, l'évocation d'incidents ne peut s'appliquer en pareille circonstance (article 79) et l'envoi de rapport ne se justifiait pas, sauf sur demande écrite de la Commission compétente du Comité Directeur du Loiret

 L'arbitre a mentionné au dos de la feuille de marque que l'équipe d'Ormes ne s'était pas déplacée sur le terrain

— Conformément aux articles 27 et 30 du règlement sportif des championnats du Loiret et des articles 17, 18, 19, 25, 26 et 33 du règlement officiel français, l'arbitre de la rencontre a fait une juste application desdits règlements.

Pour ces motifs, et en application des articles 627, 628, 629, 630 et 631 des règlements généraux de la F.F.B.B., le Comité Directeur de la R.F. Centre, dans sa séance du lundi 19 mars 1990, décide :

 L'annulation de la décision du Comité Directeur du Loiret en date du 26 janvier 1990

 Confirme le résultat acquis sur le terrain : Pithiviers B.C. bat E.S. Ormes par forfait.

Le montant des droits versés pour l'appel sera remboursé sous déduction de 200 F pour frais administratifs

Le montant des droits de recours auprès de la Chambre d'Appel s'élève à la somme de 1800 F.

Orléans, le 20 mars 1990

Le Président de la R.F. Centre F.F.B.B. Le Président de la C.R.S.R.Q.

J. Lefèvre signale qu'il a refusé deux mutations en janvier et février pour le motif "hors délai" et rappelle la date limite de mutation le 30 novembre.

L'ORGANE OFFICIEL

Présentation de la nouvelle formule. Il ne faut pas hésiter à donner des photos (couleur ou noir et blanc, mais de bonne qualité). Des félicitations sont adressées à ceux qui y travaillent.

ANNUAIRE

G. Perez précise que celui-ci a été confié à une société de publicité. Pour le journal Centre Basket Magazine, nous recherchons une solution pour combler l'excédent (17.000,00 F) dû à l'augmentation des frais d'envoi.

PROPAGANDE

 B. Léger signale les difficultés pour trouver de la publicité surtout lorsque l'on démarche pour plusieurs groupements.

SPORTIVE SENIORS

Suite à la demande du Loiret de déplacer les finales, le Comité décide de conserver le 13 mai. Elles auront lieu au Poinçonnet (Indre). J.-P. Rossignoles informe le Comité qu'il y aura deux montées de RF1 en NF4.

SPORTIVE JEUNES

CHAMPIONNAT

Dernière phase (pour Titre et Classement) en Cadets, Minimes Masculins et Minimes Féminines. Phase de classement avant les deux journées finales en Cadettes

TROPHÉE MINIMES

Bilan à la fin de la phase aller en poules de qualification.

Masculins

Poule E : Tours B.C. 1 victoire - 4 défaites U.S. Saint-Pierre 1 victoire - 4 défaites

Poule F : C.J.F. Les Aubrais 2 victoires - 3 défaites

Féminines

Poule F : Orléans Basket 0 victoire - 5 défaites U.S.M. Saran 2 victoires - 3 défaites

Poule H : C.J.F. Les Aubrais 5 victoires - 0 défaite

COUPE DE L'AVENIR

Sont encore qualifiés et disputeront les 1/16° de

finale le 1/04/90 :

· Cadets

Tours B.C. se déplacera au P.U.C.

· Cadettes

La Berrichonne de Châteauroux se déplacera à Vichy (A.S.J.A.).

COUPES RÉGIONALES

Prochain tour : 31 mars/1" avril 1990, Sont qualifiés (demi-finales) :

Coupe principale "Cadets":

A.C. Amboise - Saint-Avertin Sports

Amicale Lucé - J.S. Chécy

Coupe principale "Cadettes"

Joué B.C. - A.B.CC. Saint-Jean-de-Braye Entente Châteauroux - C.J.M. Bourges

Rappel : Les équipes éliminées sont repêchées pour continuer la compétition entre elles, les résultats des quarts de finale ont été homologués, le programme des demi-finales a été élaboré.

FINALES RÉGIONALES BENJAMINS ET BENJAMINES

Se dérouleront le dimanche 20 mai 1990 à Blois. Tirage au sort :

- Poule A : 45 - 28 - 18

- Poule B : 41 - 37 - 36

RÉUNION PLÉNIÈRE

Elle est prévue le lundi 23 avril 1990 à 20 heures, au siège de la Région. Seront invités cette année : le président de chaque Commission Sportive départementale, un représentant de chaque club ayant participé aux championnats "Jeunes". L'ordre du jour comportera le bilan de la saison écoulée, l'exposé des décisions fédérales pour la saison 90/91, l'élaboration de projets pour nos compétitions régionales.

Les représentants du Comité du Cher souhaitent une meilleure ambiance dans le championnat Cadets entre certaines équipes et principalement leurs dirigeants.

DISCIPLINE

P. Sambroni présente les dossiers,

Dossier nº 12 89/90

Rencontre RM1 du 4/02/90 entre Orléans Basket et Saint-Avertin Sports

Rapport des arbitres à l'encontre du joueur Depierre Gilles, licence n° 530029 de Saint-Avertin, pour un comportement injurieux à l'égard de l'un des arbitres.

Vu les pièces figurant au dossier.

Attendu qu'à la 13° minute de la deuxième mitemps, le joueur Depierre Gilles, licence n° 530029, s'est vu infliger une faute personnelle qui était sa 5° faute.

Attendu que le joueur a dit à l'arbitre venant de le sanctionner qu'il était "nul" et "bon à rien".

Attendu que l'arbitre l'a immédiatement sanctionné d'une faute technique portée au compte de l'entraîneur.

Attendu que le joueur reconnaît les faits par écrit et s'excuse de son comportement "sachant bien qu'il est inexcusable mais que des réactions à chaud sont souvent incontrôlables".

Par cos motifs, en application des articles 603 et 607 au titre VI du Code fédéral, sur proposition de la Commission régionale de Discipline, le Comité Directeur décide d'infliger au joueur Depierre Gilles, licence n° 530029 de Saint-Avertin une suspension de 2 mois dont 1 mois avec sursis.

En conséquence, le joueur Depierre Gilles, licence n° 530029, est suspendu du 20/03/90 au 19/04/90 inclus.

Dossier nº 13 89/90

Rencontre RM2 A du 4/03/90 entre E.S. La Ville-aux-Dames et A.C. Amboise

Rapport des arbitres à l'encontre du joueur,

capitaine, entraîneur Thienmard Edgard, licence nº 540012 de l'A.C. Amboise, pour agression verbale à l'égard d'un arbitre.

Vu les pièces figurant au dossier.

Attendu qu'après plusieurs contestations pendant la rencontre et ayant été averti à deux reprises, le joueur, capitaine, entraîneur d'Amboise, Thiennard Edgard, après la fin de la rencontre, a de nouveau contesté les décisions d'un arbitre.

Attendu que le marqueur de la rencontre certifie par écrit que le joueur, capitaine, entraîneur Thiennard Edgard n'a pas été, durant la rencontre, sanctionné d'une faute technique, mais simplement de 5 fautes personnelles.

Attendu que le joueur, capitaine, entraîneur Thiennard Edgard reconnaît par écrit n'avoir "remercié qu'un seul des deux arbitres ne pouvant en dire autant du deuxième". Il s'en excuse, mais ses responsabilités multiples et l'enjeu de la rencontre expliquent peut-être son comportement.

Par ces motifs, en application des articles 603 et 607 au titre VI du Code fédéral, sur proposition de la Commission régionale de discipline, le Comité Directeur décide d'infliger au joueur, capitaine, entraîneur Thiennard Edgard, licence n° 540012 d'Amboise, une suspension de 4 mois dont 2 mois avec sursis.

En conséquence, le joueur, capitaine, entraîneur Thiennard Edgard, licence nº 540012, est suspendu du 20/03/90 au 19/05/90 inclus.

 P. Sambroni souhaite que les rapports soient signés et suggère aux arbitres les imprimés prévus en cas d'incident,

MÉDICALE

L'agrément médical est donné à deux médecins : Dr Benoist JANVIER 7, boulevard de l'Europe 28100 Dreux - Tél. 37 46 31 46

Dr B. SOULET Rue Pierre-Milon 36300 Le Blanc - Tél. 54 37 00 31

TRÉSORERIE

M. Perez demande à tous les Présidents de Commission de préparer leur budget pour la saison à venir : retour au siège de la Région pour le 10/04/90. Réunion des Trésoriers et des Présidents de Commission fin avril, date à définir.

Relance pour l'Eure-et-Loir du solde licences 3 quart.

Le Trésorier tient à remercier tout le secrétariat administratif pour le surcroît de travail occasionné par l'organisation du Championnat de France Benjamins les 11, 12 et 13 avril, initialement prévu à Chartres. Mise en place en dix jours : hébergement, restauration, transport, préparation plaquette.

Préparation avec le Secrétaire général d'une demande de subvention F.N.D.S. pour la fête du Basket à Chartres le 13 mai. Date limite à la D.D.J.S. le 30 mars.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ASSEMBLÉE

Max Mamie présente les résultats de son enquête, il remercie les clubs qui ont adressé des réponses. Il tire quelques conclusions qui seront publiées dans le prochain journal officiel. Il présentera le 2 avril un modèle de rapport pour aider les Présidents de Commission.

QUESTIONS DIVERSES

J.-C. Bois donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de 11 membres du Comité de l'Indre. Le Comité propose que le Président accompagné de J.-P. Rossignoles se rendent dans l'Indre pour rencontrer le Président du Comité et ses membres.

Nous notons que dans la diffusion des résultats de nos équipes dans les Championnats de France, dans le premier Centre Basket Magazine, nous avons oublié U.S.M. Olivet.

Le Secrétaire informe le Comité des décisions fédérales suite à deux appels de clubs contre la Région.

 Appel de S.A. Chartres suite à la rencontre de RF1 du 17/12/99 entre Sport Azur Chartres et A.S.P.T.T. Châteauroux.

Après étude des pièces versées au dossier, constatant que l'appel est recevable car il a été effectué conformément aux prescriptions des articles 628 et 629 des Règlements généraux du Code fédéral.

La Chambre d'Appel décide : rencontre à rejouer à une date qui sera fixée par la Région Fédérale du Centre.

 Appel du Tours E.C. suite à décision de la Région sur le dossier discipline n° 3 89/90.

Après étude des pièces versées au dossier, constatant que l'appel n'était pas accompagné du récipissé d'envoi de la lettre recommandée à l'organisme qui a pris la décision contestée, en l'occurence la Région Fédérale du Centre.

Par ces motifs, et en application des articles 629 à 631 des Règlements généraux du Code fédéral, la Chambre d'Appel déclare irrecevable l'appel interjeté.

Il demande aux Comités de consulter le document de la D.R.J.S. sur les structures d'entraînement et de formation et de lui faire les remarques qu'ils jugeraient

Il demande aux Comités détenteurs des coupes pour le Festival des Jeunes de les rapporter à Chartres pour le 13 mai.

Il annonce qu'une réunion sera programmée rapidement pour établir les dossiers F.N.D.S.

Il signale aux Présidents de Comités ainsi qu'aux Présidents de Commission qu'ils doivent faire leurs propositions pour les récompenses fédérales.

Il souhaite obtenir rapidement la date et le lieu de l'Assemblée générale du Cher.

Il demande aux Comités de faire leur proposition de candidat pour le trophée du sportif le plus méritant.

 M. Mamie souhaite connaître le montant des indemnités de déplacement des cadres techniques.

J.-C. Bois remercie le Tours B.C. pour les places gratuites qu'il met à la disposition des Comités pour la rencontre de NM1 A Tours B.C. - Roanne.

PROCHAINES RÉUNIONS

Bureau Directeur : le lundi 2 avril, Comité Directeur : le lundi 14 mai

DOSSIER RÉCLAMATION

RAPPEL d'un point de règlement : lorsqu'il y a plusieurs réclamations sur une même rencontre, il convient de joindre autant de fois 400 F qu'il y a de réclamations.

BASKET CENTRE MAGAZINE A RENCONTRÉ RENÉ DAVID

Président de la F.F.B.B.

Il répond à nos questions

B.C. — La santé du Basket en région Centre est préoccupante. Est-ce un phénomène national ? B.D. —

Non. Je pense que nous devrions maintenir le nombre de nos adhérents (344 000). Mais il est exact que nous connaissons un gros déficit au niveau des renouvellements des licences en Cadet, Junior et Senior. La vie facile, le travail, l'embauche des joueurs âgés, les problèmes familiaux, le désengagement de nombreux adultes, l'abandon des structures d'antan apparaissent comme les principales causes de ce phénomène.

L'amélioration des compétitions existantes, la promotion des équipes réserves, la remise en place des diplômes d'entraîneurs fédéraux peuvent sans doute aider à stopper l'hémorragie.

Mais les élus de la région Centre ne m'ont pas fait part de leur pessimisme.

B.C. — La multiplication des niveaux de Championnat de France n'a-t-elle pas dépeuplé les championnats régionaux et par là même affaibli et démobilisé en région ?

R.D. — Non, je ne le pense pas. C'est la poussée démographique qui a incité les responsables fédéraux à agir ainsi. Aujourd'hui, il y a stagnation des naissances et nous en subissons les contrecoups. Mais la baisse du niveau provient surtout du manque de travail. On néglige trop les fondamentaux.

B.C. — Le calendrier de nationale 4 féminine n'a satisfait personne cette saison. Qu'en pensez-vous ?

R.D. — Il n'y avait pas assez de clubs dans chaque poule. C'était une erreur. Nous reviendrons à des groupes de 12 la saison prochaine.

B.C. — La couverture TV du Basket vous satisfaitelle ? Quantité, qualité, horaire ?

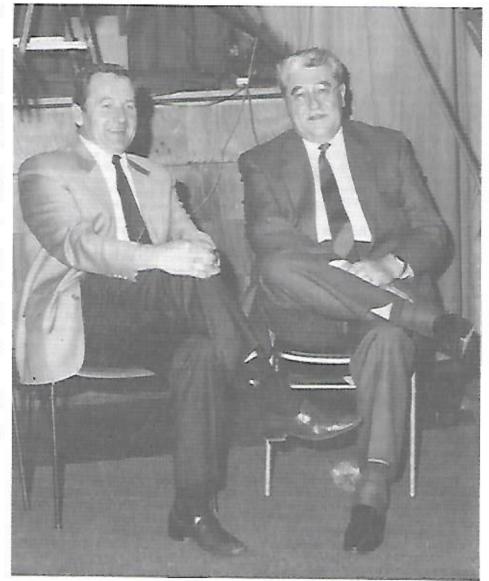
R.D.— Oui. Nous arrivons juste derrière le Football en ce qui concerne les sports collectifs. Nous sommes actuellement en tractation avec une chaîne pour la retransmission de 4 rencontres de l'équipe nationale. Notre promotion est faite le samedi après midi depui 2 à 3 ans pour la retransmission de matches de première division. Canal + est remarquable. Antenne 2 a fait des progrès.

Certes, je ne peux être satisfait des horaires aussi tardifs. Mais c'est l'audimat qui seul compte pour les directeurs de chaîne. Alors prenons nos respnsabilités et allumons nos postes. Je pense aussi que la popularité d'un sport est liée aux résultats de l'équipe nationale.

B.C. — Justement, où en sont les équipes de France ?

R.D.— Les masculins ont rempli leur contrat aux Championnats d'Europe. Pour 1991, nous sommes tombés dans un groupe très difficile où tout peut arriver. Les présidents des clubs de haut niveau nous aident. Les calendriers sont établis en commun. Ainsi pour le prochain match contre Israël, les joueurs seront laissés libres pendant 10 jours. Côté féminin, tout est à refaire. Les structures ne sont pas encore adaptées. La mise en place des clubs professionnels oblige à tout remettre en place.

Paul Besson travaille, regroupe des joueuses tous les mois et demi. Il essaie, avec des jeunes joueuses, de



reconstituer un groupe.

Notre objectif : nous qualifier pour les jeux olympiques de... 1996.

B.C. - Des jeunes, en avez-vous ?

R.D. — Nous regroupons ce que nous avons de meilleur. Nos juniors ont obtenu de bons résultats. Les cadets ont manqué de chance, les deux meilleurs Risacher et Bonato s'étant blessés.

Depuis 1988, une commission présidée par J.-C. Bois fonctionne. Les C.E.R.H.N. fonctionnent, les meilleurs cadets se trouvent à l'INSEP où l'on conserve les meilleurs deux à trois ans. Les compétitions jeunes sont en réorganisation. Nous voudrions faire comprendre aux clubs qu'il est assurément plus intéressant d'investir dans les jeunes plutôt que dans les nationalisés âgés. Nous développons nos relations avec l'UNSS et bientôt avec l'USEP et l'UGSEL

Je souhaiterais voir se constituer une sélection de zone débouchant sur un stage d'été de trois semaines où l'on pourrait inviter 60 garçons et 60 filles et sélectionner les 20-meilleurs.

Une batterie de tests nous permet maintenant d'évaluer le potentiel des 11 ans et des 14 ans. J'espère que les réserves pourront bientôt participer au Championnat de France. Les équipes devront compter 8 moins de 23 ans sur 10

J'aimerais aussi que les centres de formation y soient également engagés. Pour l'instant, les présidents des clubs de haut niveau ne le veulent pas.

Une commission des grands gabarits a été mise en place. Elle n'a pas encore rendu compte de ses résultats, mais je crois savoir que l'on possède une douzaine de minimes de 2 mètres.

Et puis nous cherchons à développer Mini-Baby, Baby et Mini-Basket

B.C. — N'avez-vous pas l'impression que le Basket de haut niveau vous échappe ?

R.D. — Absolument pas, il appartient et appartiendra toujours à la F.F.B.B. Quatre représentants de la

F.F.B.B. siègent à la C.C.H.N. Il n'existe aucune équivoque, M. Bambuck le rappelait récemment : "Le Basket de haut niveau, c'est le Basket de la F.F.B.B. D'ailleurs une convention renouvelable chaque année existe. Et si demain nous n'étions plus d'accord, nous reprendrions le haut niveau. Il règne entre nous une très bonne entente. Les calendriers sont élaborés en commun et nous sommes d'accord pour la réduction de l'élite à 32 clubs :

16 en 1 A et 18 en 1 B l'an prochain, 14 en 1 A et 18 en 1 B dans 2 ans

Nous souhaiterions simplement que la montée en 1 B en 1 A soit directe et non pas qu'elle se fasse après des play-off.

B.C. — Avez-vous senti les retombées positives de 'interdiction des étrangers en nationale 3 et 4 ?

R.D. — Oui. Cela a évoté l'afflux d'étrangers nationalisés de fraîche date et permis à des jeunes Français de jouer et progresser. Une nouvelle génération pointe son nez.

B.C. — L'affaire des nationalités, le car Saint-Etienne, le changement fréquent des règles ne donnent-ils pas une mauvaise image de la F.F.B.B. ? R.D. — Pour les règles, nous sommes tributaires de la FIBA qui modofie quelques points tous les 8 ans. Nous devons nous aligner. Pour les nationalités, nous avons appliqué là encore la loi de la FIBA. D'ailleurs les clubs ont pris notre défense. Nous allons essayer de faire modifier cette loi de 1984 pour qu'il n'y ait plus d'équivoques... Le ministre est très conscient du problème. Quant à Saint-Etienne, sa prévision de budget club ne pouvait aller qu'à l'échec.

B.C. — M. Dao vient de proclamer haut et fort qu'on ne voyait pas assez les cadres techniques sur le terrain. Qu'en pensez-vous ?

R.D. — La fonction d'entraîneur va être revue. Tous les accords en cours sont caduques et devront être renégociés. Les cadres techniques sont mis à la disposition des régions par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Le président de région doit alors établir un plan de travail en accord avec toutes les parties.

Si un cadre technique fédéral entraîne aussi un club, je ne peux être qu'en plein accord avec la F.F.B.B., la D.R.S. et le président de région. Cela ne doit pas nuire à son travail principal.

Il s'agit là d'un problème délicat. Le vœu d'un président est d'avoir un maximum de bons techniciens à son service mais en même temps de voir un maximum d'entraîneurs français à la tête des équipes de nationale 1.

Nos cadres techniques sont convoités. Et ce qu'on leur offre dans les clubs est bien supérieur à leurs salaires habituels. D'où la tentation.

Afin de trouver plus de techniciens de bon niveau, nous allons rétablir les diplômes fédéraux. Ces brevets d'Etat sont lourds et effraient certains. Je me demande même si l'on a bien fait de les instituer.

Propos recueillis par Jean-Paul JORIOT

FÊTE DU SPORT

FAITES DU BASKET

DIMANCHE 13 MAI EN EURE-ET-LOIR
"L'itinéraire d'un Panier marqué"

Concours d'adresse ouvert aux licenciés et non licenciés De nombreux lots à gagner

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Samedi 26 mai 1990 à 15 heures, salle des fêtes de Maivilliers

Rappel:

Toutes les associations qualifiées pour les compétitions régionales et fédérales doivent obligatoirement participer à l'Assemblée générale régionale.

Les à-côtés de l'A.G.

"Après-midi culturel"

avec au programme :

- visite du Centre international du vitrail

- musée des Beaux Arts
- la cathédrale

CM 4

- la maison Picassiette

Inscriptions préalables souhaitées.

Soirée buffet campagnarinscriptions préalables nécessaires

Participation: 140 F par personne.

A.F.E.B.

Association Francophone des Entraîneurs de Basket-Ball COMMUNIQUE

Un dossier sur les différentes actions de l'A.F.E.B. est à la disposition des clubs sur demande au siège du Comité.

TOURNOI INTERNATIONAL CADETS

du 3 au 6 mai Organisé par l'Entente de Châteauroux

Eliminatoires à Argenton

Le Blanc

Le Poinconnet

Phase finale à Châteauroux

et Déols

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX "JEUNES"

CLASSEMENT AU 5 AVRIL 1990

CADETS CM 1

1	Tours B.C.	8	4
2	C.J.F. Les Aubrais	7	4
3	C.J.M. Bourges 1	3	3
4	A.C. Amboise *	2	3
	1 défaite par forfait		
	CM 2		
		P	J
1	Joué B.C.	7	4
2	J.S. Chécy	6	4
	J.S. Chécy	6	4
4	U.S.M. Saran	5	4
	CM 3		
		Р	J
1	Saint-Avertin Sports	7	4
	A S.P.T.T. Orléans	7	4
3	A.D.A. Blois	6	4
4	Abeille Gien	4	4

om 1	D	.1
Nonent B C	8	4
1010150 F 10000 1100 11000 1000 1000 100	-	7
	1	4
S.C.L. Barjouville	5	4
CAJO Vierzon	4	4
CM 5		
PERCONNEC	P	J
C.E.S. Tours	8	4
U.S.C.F. Les Montils	8	4
A.S. C.O.C. Contres	5	4
C.J.M. Bourges 2	4	3
All Dreux	4	3
C.M.P.J.M. Ingré	4	3
A.G. Savigny	3	3
	CM 5 C.E.S. Tours U.S.C.F. Les Montils A.S. C.O.C. Contres C.J.M. Bourges 2 All. Dreux C.M.P.J.M. Ingré	Entente Châteauroux 7 S.C.L. Barjouville 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6

CADETTES (Fin de la phase de classement) CF A

La Berrichonne .

2	A.S. C.O.C. Contres	21
3	Joué B.C.	18
4	U.S.M. Saran (0) (65 - 36)*	17
5	A.B.C. St-Jean-Braye (0) (36 - 65)*	17
6	C.J.M. Bourges	15
7	A.M. Saint-Denis-de-l'Hôtel	14
	 Un match d'appui a été nécessaire départager ces deux équipes. 	pour

CF B C.M.P.J.M. (+ 13)* 20 Entente Châteauroux (+ 9)* 20 U.S.M. Montargis (— 22) 20 Tours B.C.* 19 C.E.S. Tours 15 U.S.C. Saint-Sulpice 14 A.D.A. Blois* 12

* Une rencontre perdue par pénalité (0 point), les rencontres Entente Châteauroux - C.M.P.J.M, Ingré et A.D.A. Blois - Tours B.C. n'ayant pu se dérouler

MINIMES MASCULINS

2

	MM A	Р	J
1	U.S.M. Montargis	21	11
2	La Berrichonne	18	11
3	Tours B.C.	17	11
	A.S.P.T.T. Châteauroux	17	11
5	Am. Neuville	16	- 11
	C.J.M. Bourges	16	11
7	Entente Châteauroux	15	11
8	Orléans Basket	12	11

MM B (Fin de la phase de classement)	
All Dreux	1
S.C.L. Barjouville (+ 12)	1-
S.M.S. Romorantin (12)	1

4	P.I. Requiredin		13
5	P.L. Beaujardin		
	C.E.S.Tours		12
6	S.C. Sainte-Maure (+ 1)		11
7	U.S.M. Olivet (1)		11
8	A.D.A. Blois		10
9	A.S. C.O.C. Contres		8
MI	NINES FÉMININES		
-	MF1		
		Р	J
1	Sports Azur Chartres	9	5
2	Abeille Gien	7	4
3	Tours B.C	6	4
4	A.J.A. Chartres	5	5
ME	2		
200	VE.	P	J
1	Entente Châteauroux	7	4
	A.S.P.T.T. Châteauroux	7	4
3	C.J.M. Bourges *	5	3
4	A.G. Savigny	5	4
5	S.C. Issoudun *	3	3
*	* Reste à jouer C.J.M. Bourges - S.C	and the same	

COUPES RÉGIONALES CADETS - CADETTES

Résultats de la journée 31 mars/1" avril (demi-finales).

FINALES

Elles se dérouleront le dimanche 29 avril 1990 à Olivet (salle du Beauvoir),

Finales "Cadettes"

14 h 30

C.J.M. Bourges - Joué B.C.

Finales "Cadets"

16 h 30

Amicale Lucé - A.C. Amboise

AUTRES RENCONTRES

Sur terrain du premier nommé, le samedi 28 ou le dimanche 29.

Cadettes

Coupe principale (3 et 4) ;

A.B.C. Saint-Jean-de-Braye - Entente Châteauroux

Coupe consolation (1 et 2) :

C.M.P.J.M. Ingré - U.S.M. Saran

— Coupe consolation (3 et 4) :

A.D.A. Blois - U.S.C. Saint-Sulpice

Cadets (Niveau I)

Coupe principale (3 et 4) :

J.S. Chécy - Saint-Avertin Sports

Coupe consolation (1 et 2) :

S.C.L. Barjouville - A.D.A. Blois

Coupe consolation (3 et 4) :

Abeille Gien - A.S.P.T.T. Orléans

Cadets (Niveau III)

Nogent B.C. - U.S.M. Saran Entente Châteauroux - A.G. Savigny C.M.P.J.M. Ingré - All. Dreux

FÊTE DU SPORT - FAITES DU BASKET

Organisation de la journée

8 h 00 Accueil des délégations départementales

Arrivée des 10 cars parking de la piscine des Vazuroux à Mainvilliers

9 h 00 Début des compétitions sur les 8 terrains de jeux

A partir de 12 h 00

Pique-nique apporté par les joueurs et les joueuses ainsi que par les cadres
 Cependant : Possibilité de commander un plateau repas qui sera apporté sur place.
 Prix : 44 francs

Les départements passeront la commande en joignant le chèque adéquat au plus tard le samedi 5 mai 1990, Libeller le chèque à l'ordre du Comité Départemental de Basket-Ball d'Eure-et-Loir. Adresser le tout à : M. Pierre SAMBRONI - Collège Jean-Macé - 28300 Mainvilliers

* Les départements doivent être avisés qu'il y aura un point de rassemblement où arriveront tous les cars (Parc des Vauroux à Maivilliers).

De ce point unique de rassemblement, les cars seront "dispachés" par le Comité organisateur du Festival des Jeunes, sur les différents sites des compétitions et devront transporter des compétiteurs d'autres départements.

Distribution des paniers repas individuels aux organisateurs et aux arbitres.

17 h 00 Rassemblement de tous les participants au complexe de la Madeleine à Chartres

17 h 30 Distribution de jus de fruit aux enfants

Vin d'honneur pour les invités ; Délégations départementales et autres invités

Organisation sportive

TERRAINS

Un terrain par catégorie d'age

- Ensemble Sportif de la Madeleine

— Salle des Sports Stade Boudrie

Sportif de la Madeleine - Terrain extérieur
 Sportif de la Madeleine - Terrain extérieur

Salle des Sports de Mainvilliers - Terrain extérieur
 Salle des Sports de Mainvilliers - Terrain extérieur

Salle des Sports de Mainvilliers - Terrain extenel
 Stade Boudrie - Terrain extérieur
 Stade Boudrie - Terrain extérieur

Cadettes Benjamins Benjamines

Cadets

Poussins Poussines

Minimes Garçons Minimes Filles

POULES

Deux poules de trois équipes avec deux têtes de série, le 37 et le 45

Poule A 45 Loiret

36 Indre

28 Eure-et-Loir

Poule B 37 Indre-et-Loire

41 Loir-et-Cher

18 Cher

HALTE
A LA VIOLENCE
DANS LE
SPORT ET
DANS LA VIE

LE FAIR PLAY
C'EST
LE RESPECT
DE
L'ADVERSAIRE

FÊTE DU SPORT - FAITES DU BASKET

HORAIRES DES RENCONTRES

POUSSINS - BENJAMINS	DÉPARTEMENT	MINIMES - CADETS
9 h 00	28 - 45	9 h 00
9 h 40	37 - 41	9 h 45
10 h 20	36 - 28	10 h 30
11 h 00	18 - 41	11 h 15
11 h 40	45 - 36	12 h 00
12 h 20	37 - 18	12 h 45
13 h 30	1A - 2B	13 h 30
14 h 10	1B - 2A	14 h 15
14 h 50	3A - 3B	15 h 00
15 h 30	P1 - P2	15 h 45
16 h 10	V1 - V2	16 h 30

CLASSEMENT

- Pour les équipes

1 victoire = 2 points - 1 défaite = 1 point - 1 forfait = 0 point En cas d'égalité entre 2 équipes, c'est celle qui a battu l'autre qui est devant. Egalité entre 3 équipes :

> points marqués) Quotient entre les 3 équipes points encaissés 1

Pour les départements

- 6 points pour le département classé 1*
- 5 points pour le département classé 2*
- 4 points pour le département classé 3°
- 3 points pour le département classé 4*
- 2 points pour le département classé 5°
- 1 point pour le département classé 6°

- Pour les challenges

En cas d'égalité entre 2 départements : c'est celui qui a le plus de 1º places, 2º, 3º, etc. En cas de nouvelle égalité entre 2 département s: tirage au sort d'une catégorie (à 17 h.) et le département qui est premier ou qui est le mieux placé dans cette catégorie, gagne le

QUELQUES PRÉCISIONS TECHNIQUES

Défense Fille à Fille et Homme à Homme obligatoire. Pour tous + défense tout terrain possible, mais pas de zone sur demi-terrain ni défense mixte (boîte, double boîte). Application du règlement spécifique Mini-Basket. On s'appuie sur le règlement général. (Retour en zone, 3 secondes, 3 points si les lignes sont tracées, 30 secondes...).

TOURNOIS RÉGIONAUX MINIMES

Résultats du Tournoi de Salbris : 26 et 27 octobre 1989

Filles:

Auvergne bat Bourgogne : 90-70 Lyonnais bat Centre: 64-56 Bourgogne bat Centre: 79-59 Auvergne bat Lyonnais: 67-54 Garçons:

Auvergne bat Bourgogne: 117-95

Lyonnais bat Centre: 76-61 Centre bat Borgogne: 109-69 Lyonnais bat Auvergne: 74-58

Résultats du Tournoi de Villeurbanne : 23 et 24 décembre 1989.

Fille:

Bourgogne bat Lyonnais: 71-54 Centre bat Auvergne: 68-67 Centre bat Lyonnais: 75-62 Auvergne bat Bourgogne: 77-73

Garçons:

Lyonnais bat Bourgogne: 114-75 Auvergne bat Centre: 75-66 Auvergne bat Bourgogne: 79-72 Lyonnais bat Centre: 77-74

Résultats du Tournoi de Vichy : 15 et 16 février

Filles:

Bourgogne bat Lyonnais: 74-63 Centre bat Bourgogne: 74-72 Auvergne bat Lyonnais: 76-58 Auvergne bat Centre : 102-75

Garçons:

Lyonnais bat Bourgogne: 107-72 Bourgogne bat Centre: 76-68 Auvergne bat Lyonnais: 87-81 auvergne bat Centre: 94-79

Classement provisoire Filles:

1	Auvergne	10 pts
2	Bourgogne	6 pts
	Centre	6 pts
4	Lyonnais	2 pts
	-2	- Pos

Classement provisoire Garçons:

Lyonnais	10 pts
	505-50 T-105-
Auvergne	10 pts
Centre	2 pts
Bourgogne	2 pts

Rien n'est joué dans cette phase de zone puisque mathématiquement 5 équipes peuvent se qualifier pour le Tournoi final qui aura lieu à Salbris pour les Garçons et à Grenoble pour les Filles les 2, 3, 4 juin 1990.

FINALE RÉGIONALE du 3 - 2 - 1 ... Shoot

DIMANCHE 8 AVRIL 1990 à Salbris

MINIMES GARÇONS

1	BECHET Mickael	Barjouville SCL	503
2	PIAT Mathurin	JA Chartres	464
3	LIEGEY Francis	Joué BC	437
4	COURTOIS Sébastien	SMS Romorantin	436
5	QUETARD Sébastien	CMPJM Ingré	419
6	MAGNAN Nicolas	Joué BC	393
7	DEBATY Emmanuel	ASCOC Contres	370
8	COUINEAU Frédéric	SMS Romorantin	355
9	ARTOZOUL Frédéric	USM Olivet	321
10	HALLEY David	Barjouville SCL	320
11	TIMBERT Thierry	USM Olivet	316
12	OLGUN Ercument	CAJO Vierzon	294
13	OZDEMIR Bilal	CAJO Vierzon	266

	MINIMES	FILLES	
1	COLLIN Hélène	ES MaintenonP.	401
2	MELISSE Sonia	CJF Les Aubrais	382
3	MARCO Véronique	JA Chartres	351
4	PERLY Julie	CMPJM Ingré	333
5	PASQUIER Delphine	ASCOC Contres	314
6	BONNOT Clarisse	ACS Buzançais	302
7	JOUBERT Clarisse	OCC Châteaudun	297
8	JAVOY Sandra	USM Olivet	292
9	MILOUDI Malika	SMS Romorantin	285
10	NICOLLE Emmanuelle	ASPTT Orléans	281
11	PICOT Caroline	US Florentaise	269
12	REY Béatrice	US Florentaise	241
13	BOURDIN Gwénaělle	ACS Buzançais	227
14	MASSET Sophie	AS Déols	203

F.F.B.B. - REGION FEDERALE DU CENTRE II AUSTRANCE PROPERTOR INSTITUTION OF THE SERVICE SERVICE SERVICE IN SERV

	מבסומים ושסכסרושר כ	ALDIOMACE TRACCLINE 3	KEGIONALE FEMININE	REGIONALE FEMININE 2
CLASSEMENT_TITRE	POULE A	POULE A	CLASSEMENT_TITRE	POULE_A
2 A8 GLEN 37 20 17 3 1 2	AC AMBOISE + 20 35 20 15 5 2 LA VILLE AUX D 20 35 20 15 5 2 CM SMILLE AUX D 20 35 20 15 5 CM SMILL AUX D 20 35 20 15 7 2 CM SMILL AUX D 20 35 20 15 7 2 CM SMILL AUX D 20 35 20 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	A NEWVILLE 2 AS MONLOUIS** 3 TOURS EC 4 ENT CHATEAUBOUX - 19 31 20 11 9 4 ENT CHATEAUBOUX - 19 31 20 11 9 5 SE POUNCONNET + 2 30 20 10 10 6 A SCHERES 7 GSC BILLY 8 PAT CHATEAUBOUX + 10 26 20 6 14 10 AB GIEN 11 G. CHAVIGNOL** 12 AS JOUY LE P.** 2 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	2 PTT CHATEAUROUX	A M S BLOIS 35 20 15 5 2 2 AM ST DENIS 5 2 2 2 2 2 1 4 6 4 6 4 6 5 0 1 4 6 6 4 6 6 1 4 6 6 6 1 4 6 6 6 1 4 6 6 6 1 4 6 6 6 1 4 6 6 6 1 4 6 6 6 6
CLASSEMENT_ACCESSION P	POULE_B	POULE B	CLASSEMENT_ACCESSION	POULE 8
Pts J G P 1 2 AB GIEN	1 AL ST OUEN + 6 39 20 19 1 2 35 CHECY - 6 39 20 19 1 3 CHECY - 6 39 20 11 9 CHECY - 6 CHAFFAUDUN 31 20 11 9 CHECK - 20 CHAFFAUDUN 31 20 11 9 CHECK - 20 CHECK -	1 ALERTE ST J 30 18 12 6 2 BALLAN BG** 28 16 16 0 3 CSN SULLY 28 17 11 6 4 NOGENT LE R01 26 15 10 6 5 USM QUIVET +13 23 16 7 9 6 VINEUIL SP -13 23 16 7 9 7 LA VILLE AUX DAMES 1916 313 8 USM HONTARGIS** 19 16 313 10 CA MONTRICHARD** 16 17 314 0REUX - ROMORANIN : forfait général	PTT CHATEAUROUX + 1 27 14 13 1 2 SP AZUR CHARTRES = 1 27 14 13 1 3 1 0RLEANS BASKET + 13 23 14 9 5 5 10 LES AUBRAIS 13 23 14 9 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	1 ST JEAN BRAYE 38 20 18 2 CC CONTRES 3 ALLIANE DREUX 34 20 18 2 SC BAS 50 16 4 SC BAS 50 17 SC BAS 50 17 SC BAS 50 17 SC BAS 50 17 SC BAS 50 50 SC BAS 50 S
c 1 défaite par forfait	PENALITES SPORTIVES APPLICATION ST - 4 Pts RH3 G, CHAVIGNOL - BALLAN - 4 Pts RF2 US ST FLORENT R D1. DW3 USW MONTABOTE 2 5.55.	TION STATUT ARBITRAGE BALLAN BC - AS MONTLOUIS - CA MONTRICHARD	10 - AS JOUY LE POTIER	

COMITÉ DU CHER

RÉUNION DU BUREAU ET DES PRÉSIDENTS DE CLUBS du 13 mars 1990 sur les problèmes des clubs du département

Présents: MM. Subires, Palisse, Pose, Langlois, Cacard, Vincent, Miles Berton, Mathonat, Laurent. Mmes Palisse, Martin, Despinoy.

Excusés: MM. Masse, Clairfayt.

Représentants de clubs : M. Cholet (Allogny), M. Thirot (A.S.P.T.T. Bourges), Mile Veron (S.C. Saint-Amand), J.-Pierre Pose (C.J.M.B.), M. Subires (U.S. Saint-Florent), M. Palisse (CAJO), M. Despinoy

M. Subires souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et les remercie de s'être déplacés.

Le Président trace un bilan et constate avec le

Comité Olympique, après statistique dans le domaine collectif, qu'il y a une régression globale du nombre de licenciés, mais montre une nette ascension en ce qui concerne les activités féminines. Il y a encore possibilité de développer le basket dans notre département. Pour cela il faudrait être performant dans notre domaine en développant les moyens d'information, les cadres techniques, etc.

JOURNÉES A THÈMES POUR POUSSINS

Etes-vous d'accord sur le principe ? U.S.V. - Mme Martin : Les enfants ne sont pas motivés pour les journées à thèmes.

Allogny - M. Cholet : Pas mal comme formule, mais il faudrait peut-être réduire en temps (trop long). Handicap pour les nouveaux venus au Basket, complexité des règles de jeu.

C.J.M.B. - M. Posé : Garder les journées à thèmes. mais en y mettant un esprit compétition et en adaptant les thèmes au niveau jeunes.

U.S. Saint-Florent - M. Subires : Trouver une solution pour suivre ceux qui ne font pas partie du haut niveau, mais, les faire progresser.

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR du 20 mars 1990

Présents : MM. Subires, Pelisse, Clairfayt, Posé, Langlois, Denis, Masse, Jacquet.

Miles Laurent, Mathonat, Berton, Mmes Pelisse, Clairfayt, Martin, Limousin.

Excusés: MM. Cacard, Loubry. Assiste: M. Etienne Boucault, M. Martin.

Le Président ouvre la séance à 20 h 30. Compte rendu de la réunion du 17 mars avec le Président David et du Comité Directeur régional.

INFORMATIONS

Coupe de Zone : Finale Seniors le 13 mai au

Assemblée générale du Comité du Cher le vendredi 11 mai, à 19 h 30, à Bourges. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

TOUR DES COMMISSIONS

SPORTIVE FÉMININE

MIle LAURENT

Championnat sans trop de problèmes. Un contrôle des feuilles de marque est effectué concernant la qualification des joueuses.

SPORTIVE MASCULINE

MIle BERTON

Match Saint-Germain - U.S.V. Seniors

Faute disqualifiante avec rapport. La Commission de Discipline se réunira le 30 mars, à 18 h 30.

Match Cadets CAJO - U.S.V.

Réserve le l'U.S.V. sur le nombre de matches joués dans le week-end par un joueur Cadet.

Il est rappelé qu'un Cadet ne peut jouer que deux matches pendant le week-end.

LICENCES

M. POSÉ

M. Posé attend le prochain listing pour faire le dernier pointage des licences.

JEUNES

M. JACQUET

Toujours des problèmes avec les feuilles de marque : même pour les jeunes il faut obligatoirement mettre le nº de licence, le nom du joueur et les équipes en jeu

M. Jacquet propose d'organiser une réunion avec les entraîneurs, les secrétaires de clubs, ainsi que les personnes encadrant des équipes Jeunes, pour parler de la saison prochaine et des journées à thèmes. A ce sujet Mme Clairfayt du C.J.M.B. se fait le porte-parole de son club : les horaires de début de match sont trop tôt, il y a trop de déplacements.

Coupe du Cher Poussins-Poussines

1" tour : 21 avril 2* tour 28 avril

Le 5 avril, rassemblement Poussins-Poussines Ilcenclés à Vierzon.

Le 29 avril, rassemblement Baby à Bourges. Sont qualifiés pour le C.E.R.F. du 10 au 13 avril à

Benoist COMPOGNE (C.J.M.B.) Yann COUDRAY (U.S. Saint-Florent) Olivier PERROUIN (C.S.B.)

Daniel FERNANDEZ (CAJO) Jelena RADONIC (C.J.M.B.) Lydie BOURSIER (C.J.M.B.) Mathilde CLAIRFAYT (C.J.M.B.) Venessa HADDOUETTE (U.S.V.)

Encadrement:

Christine Guyon, Saint-Amand Philippe Limousin, U.S.V.

TECHNIQUE

Etienne BOUCAULT

Préparation pour le Festival régional des Jeunes. Stage du 18 mars au Prado : 5 Minimes du C.J.M. étaient présents.

Prochains stages

25 mars : 4 avril :

Poussins Poussines Benjamins-Benjamines

Formation de Cadres

15 jeunes suivent assidument le stage départemental

ARBITRES

M. LANGLOIS

M. Langlois ainsi que le Comité du Cher souhaitent un prompt rétablissement à Anne-Céline Clairfayt, blessée en arbitrant un match RM2 (entorse des cervicales, fracture du nez).

M. Langlois remercie Gérard Mollet pour son obligeance lors de cet accident,

Formation des Jeunes à Avord

Tout va bien.

Remerciements au C.J.M.B. qui a offert 20 places

à ces jeunes d'Avord pour le match 1B Féminines C.J.M.B. - Lembersart.

Le 28 mars, examen d'arbitres, marqueurs chronométreurs

Il est rappelé que même en dehors de désignations officielles les bénévoles qui acceptent de tenir la feuille de marque ou le chronomètre pendant un match sont tenus d'assurer leurs fonctions jusqu'à la fin de ce match.

FINANCES
M. CLAIRFAYT

F.N.D.S.

Les documents sont à retirer à la D.D.J.S., délai assez court fixé au 25 avril.

Les projets présentés doivent se dérouler entre le 1* janvier et le 31 décembre 1990.

Actions prioritaires

- 1) Déplacement des clubs
- 2) Activité sportive pendant les vacances (jeunes

ne pouvant pas partir pendant les vacances)

Stage sportif - Achat matériels - Organisation manifestations.

Le 25 avril impérativement :

- 1 exemplaire doit être expédié à la D.D.J.S.
- 1 exemplaire au Comité du Cher.

PROCHAINE RÉUNION

Le 17 avril, à 20 h 15.

RASSEMBLEMENT REGIONAL

SKET FETE DU SPORT ... FAITES DU BASKET! Jeux Initiation Tournois ORGANISATION FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL RÉGION FÉDÉRALE DU CENTRE COMITÉ D'EURE-LT-LOIR

DIMANCHE 13 MAI 1990 (Toute la Journée)
PARC DES VAUROUX "MAINVILLIERS"

COMITÉ D'EURE-ET-LOIR

FINALE DU PANIER D'OR 1990

PALMARÈS DES POUSSINES (56 participants) Panier d'Or

197	70		9 ROGER Dimitri (A. Lucé)	54 pts	1980	
1			1979		35 LEYDECKER Amaud (E.S.N.)	45 pts
1	GANNIER Carole (B.C. Pontois)	61 pts	 CHIGOT Christophe (B.C.V.A.) 	53 pts	1979	0 20
	CALUED VEDUE		11 BOUCHER Fabrice (B.C.V.A.)	53 pts	36 COQUAND Manu (J.A.C.)	45 pts
_	PANIER VERMEIL	20	12 FROGET Nicolas (O.C.C.)	52 pts	37 MARTINES André (J.A.C.)	45 pts
2	and a second sec	58 pts	13 JAUMAIN Guillaume (J.A.C.)	52 pts	38 BEGUIGNON Romain (B.C.P.)	45 pts
3.	BOLLE Céline (E.S.N.)	57 pts	1981	(D#1.00)	39 DIEU Ruddy (B.C.V.A.)	44 pts
4	RIBAULT Audrey (N.B.C.)	56 pts	14 TESTAULT Jérôme (B.C.P.)	52 pts	1979	pa
5		55 pts	15 BERNARD Nicolas (S.A.C.)	52 pts	40 METAYER Nicolas (B.S.C.L.)	44 pts
197	7		1979	or bio	1980	TT PIS
6	CARRION Aurélie (Mainvilliers)	54 pts	16 ROCHELLE Sylvain (Lucé)	52 pts	41 HAMEL Julien (B.C.P.)	44 pts
7	(monty mile)	54 pts	To Troot Ecce Syriam (Esce)	ac his	42 ROULLEAU Vincent (B.C.P.)	100000000000000000000000000000000000000
8	FERRAND Virginie (Dammarie)	53 pts	PANIER D'ARGENT		43 THEVENET Nicolas (Bonneval)	43 pts
.9	COTCAULT Peggy (O.C.C.)	52 pts	PANIEN D'ANGENT		44 BERNARD Romaric (E.S.N.)	43 pts
10	GRENECHE Sophie (B.C.P.)	52 pts	17 FLORE Pascal (J.A.C.)	£4 a4a	The state of the s	43 pts
		300	1979	51 pts	45 IZEL Pierrick (Lucé)	42 pts
	PANIER D'ARGENT			**	46 THIERRY Mathieu (B.C.P.)	42 pts
197			18 PINHEIRO Alex (J.A.C.)	50 pts	1979	
11	BEAUDOIN Cécile (B.C.P.)	51 pts	19 HAMELIN Christophe (Lucé)	50 pts	47 SITERRE Mathieu (O.C.C.)	41 pts
	BATTUT Perrine (O.C.C.)	50 pts	20 MASSALE Mapenda (Lucé)	50 pts	1981	
198		on his	21 CINTRAT Geoffrey (S.A.C.)	50 pts	48 DUPIN Arnaud (S.A.C.)	41 pts
	PATY Severine (B.C.P.)	EA ata	1979		49 MORTIER Tony (O.C.C.)	40 pts
	CHERDEL Stéphanie (B.C.P.)	50 pts	22 MASSON Nicolas (J.A.C.)	48 pts	1979	
15	CASCARD Comments (B.C.P.)	50 pts	23 ROUSSEAUN Gaetan (B.C.P.)	48 pts	50 LAVEAU Rémi (B.S.C.L.)	40 pts
15	GASCARD Gwenaëlle (Dammarie)	49 pts	1979	SECTION DESCRIPTION	1981	-0.5500#0.55v
	POUJADE REY Amandine (Mainvilliers)	49 pts	24 QUELQUEJAY Yan (B.S.C.L.)	48 pts		
17	and a few and a	46 pts	25 MULLET Benoît (S.A.C.)	48 pts	51 GERARD David (Courville)	40 pts
18	LE MAGOUROU Céline (E.S.N.)	46 pts	26 POULLIN Emmanuel (O.C.C.)	47 pts	-colling and the desired and the perfect of	20,000
	0.00 (200.00) (200.00) (200.00)		27 PAUCHARD François-Xavier (B.S.C.L.)	47 pts	52 VANUXEN Mathieu (Lucé)	40 pts
P01574-0	PANIER DE BRONZE		28 BECHERAU Franck (O.C.C.)	47 pts	53 CHALLENGE Mathieu (Lucé)	39 pts
	ROUVET Noémie (Courville)	45 pts	1979		54 MELKA Thierry (J.A.C.)	39 pts
197			29 ROCHERIEUX Julien (Lucé)	47 pts	55 CARMONA Sébastien (B.C.P.)	39 pts
20	HOURLIER Hélène (B.C.P.)	45 pts	30 RONDEL Arnaud (J.A.C.)	46 pts	56 CHAIX Olivier (Maintenon)	38 pts
21	GALES Pascale (B.C.P.)	45 pts	31 DESFERTILLE Peter (B.C.P.)	46 pts	57 BRAHIMI Kada (Lucé)	\$100 CHO \$100 CO
22	MICHAUD Soline (Dammarie)	44 pts	or besitentiale relei (b.o.r.)	40 pis	58 RIVERAIN David (A. Dreux)	38 pts
23	HARLEMAN Myrien (E.S.N.)	43 pts	PANIER DE BRONZE			38 pts
198		25000	1979			36 pts
24	GARCIA Aurélie (E.S.N.)	41 pts			60 COLLIN Marc (Auneau)	35 pts
	RIGOLET Severine (O.C.C.)	39 pts	32 KAERGOAT David (J.A.C.)	45 pts	Cette épreuve s'est déroulée le same	di 10 mars à
	1979		33 FEZ Baptiste (N.B.C.)	45 pts	Mainvilliers. Les récompenses furent	remises pa
26	ALEXANDRE Stéphanie (Courville)	39 pts	34 BOCQUILLON Vincent (N.B.C.)	45 pts	M. Coquand, Inspecteur de la Jeunesse et	des Sports.
	GALLOU Emmanuelle (B.C.P.)	39 pts				
	BEAUMONT Siggrid (Mainvilliers)	39 pts	700300-esta			
1177	29.12 (1000111000)	oo pia			The state of the s	

1980

1978

1979

1979

29 MORIN Ingrid (Mainvilliers)

30 PHILIPPE Marianne (E.S.N.)

1 PEDRON Erwan (E.S.N.)

2 RICHARD Alexandre (N.B.C.)

4 VIROULAUD Freddy (Maintenon)

3 BOURNEUF Renaud (Lucé)

5 PIAT Antoine (J.A.C.)

6 ALLAIS Antoine (Lucé)

7 GUIGNARD Vincent (J.A.C.)

8 CHALLIER Sébastien (B.S.C.L.)

31 CROQUESEL Stéphanie (E.S.N.)

PALMARÈS DES POUSSINS (92 participants) PANIER D'OR

PANIER VERMEIL

38 pts

37 pts

37 pts

65 pts

61 pts

60 pts

59 pts

58 pts

56 pts

55 pts

54 pts



COMITÉ D'INDRE-ET-LOIRE

COMITÉ DIRECTEUR N° 8 du 13 mars 1990

Présents : Mile Varennes, Mme Thomas.

MM. Astié, Balestrière, Boutet, Duchartre, Estoup, Léquipe, Mariau, Poitevin, Varey.

Excusés : MM. Tersac, Ferand, Clerc, Jouenne,

Le Corre.

Assiste : Mme Astié.

En l'absence de M. le Président Tersac, M. Astié, Vice-Président, dirige la réunion du Comité Directeur. Procès-verbal n° 7 : Adopté à l'unanimité.

TOUR DES COMMISSIONS

CORPORATIVE

C. DUCHARTRE

La réunion de la Commission Corporative a eu lieu le jeudi 22 février, en présence du Président C. Duchartre. Etaient présents les responsables des associations suivantes : Banque Populaire, A.S.P.O. Tours, Michelin, Société Générale, Gazelec. Au cours de cette réunion une mise au point a été faite sur certains problèmes des rencontres du championnat.

Il a été également annoncé un tournoi, organisé par Michelin, le samedi 21 avril.

La Commission du Loiret nous fait part d'une journée corporative dans leur département le samedi 12 mai en invitant toutes les associations de notre département. Un courrier a été envoyé à tous les responsables de clubs à ce sujet.

En Coupe de France corporative : Victoire de la Banque Populaire sur les Municipaux d'Orléans : 101-71

N THOMAS

N. THOMAS

Un seul cas à traiter concernant Sainte-Maure. Dès réception de la feuille de marque le joueur a

Des reception de la teuille de marque le joueur a été suspendu jusqu'à conclusion de l'enquête.

Après lecture des documents la Commission de Discipline avait proposé de ne pas prolonger la suspension,

Après l'intervention de M, Astié concernant ce cas spécial, les membres du Comité donnent leur accord pour entériner cette décision.

SPORTIVE

M. ASTIE

Championnats départementaux

- Les championnats se déroulent à peu près normalement dans toutes les catégories. Quelques matches en retard qui devront tous, sous peine de disqualification, être joués au plus tard dernière semaine d'avril.
 - Certains clubs ne comprennent pas que leur

équipe soit pénalisée pour joueur non encore licencié, ou non surclassé...

 La finale Titre de la 1^{et} division départementale aura lieu en un seul match.

— La finale Accession aura lieu en deux matches opposant le 1" de la poule A au 1" de la poule B désirant l'accession. Le club le premier nommé recevra au premier match et se déplacera au deuxième.

Coupes départementales

Le 22 avril à Nazelles ;
Finale Open garçons
Finale Minimes filles
Finale Minimes garçons

— M. et Mme Astié se sont déplacés le lundi 5 mars à Notre-Dame-d'Oe où, en collaboration avec les dirigeants de ce club, ils ont mis au point les modalités nécessaires à l'organisation des coupes Seniors garçons et Seniors filles qui auront lieu le 6 mai 1990, Les invitations ont été lancées dont une au célèbre dessinateur Piem.

MINI-BASKET N. POITEVIN

Tournoi de Carnaval Mini et Baby-Basket réussi à La Ville-aux-Dames

Le deuxième tournoi de la saison organisé par la Commission Mini-Basket départementale le samedi 10 février regroupait 200 jeunes soit 15 clubs pour 42 équipes du département : Ballan, Cormery, Larçay, La Riche, Langeais, Fondettes, Nazelles, Nouzilly, Montlouis, Monts, Monnaie, P.L.L. Lamartine, Saint-Branchs, Veretz et La Ville-aux-Dames.

Belles journée Basket au gymnase Delaunay sous la responsabilité de Claude Léquipé et Michel Berthelot pour le bon déroulement des rencontres.

Après les rencontres, tous les joueurs ont reçu des sacs bien remplis de gadgets, friandises, etc. et un diplôme des dirigeants de l'E.S.V.D. qui avaient bien fait les choses pour la circonstance (les gadgets F.F.B.B. étaient offerts par le Comité départemental). Pour clore la soirée, les organisateurs du club avec leur Président Jean-Noël Meunier, nous présentaient un spectacle de clowns fort apprécié de tous.

En fin de soirée, à l'issue du pot d'honneur offert par le club, le Président de la Commission Mini-Basket, Noël Poitevin, prenaît la parole pour remercier l'excellente organisation des dirigeants de l'E.S.V.D., des membres de la Commission Mini-Basket départemental présents ainsi que la C.D.A.M.C. qui avait prêté son concours et pour souhaiter un prompt rétablissement à son Président Michel Varey.

A noter aussi la présence à cette manifestation sportive de M. Jean Ferand, Secrétaire général du Comité d'Indre-et-Loire.

Pour conclure cette journée, Noël Poitevin rappela que cette journée de fête du Basket était une réussite pour le Mini-Basket dans notre département et donna rendez-vous à La Ville-aux-Dames en février 1991!!!

Prochain Tournoi Mini-Basket le 1" mai 1990 à Monts et Saint-Branchs.

9" Jamborée à Rillé du 1" juillet au 1" septembre 90

La Commission ,Mini-Basket organise son 9 Jamborée de Basket à Rillé pour les enfants de 10 à 16 ans, suivant les semaines.

Ces stages sont ouverts à tous les enfants.

Le coût du stage est de 800 F pour la semaine. Il comprend : le déplacement (prise en charge à Tours), l'hébergement, les repas, les activités.

Les stages se dérouleront du dimanche soir 17 h au samedi matin 12 heures

Les bons de vacances de la caisse d'allocation familiale peuvent être utilisés dans le cadre de ce centre de vacances.

Les dossiers concernant l'inscription seront à retirer au siège du Comité F.F.B.B., Centre Municipal des Sports, du lundi au vendredi, de 14 h à 18 heures, à partir du 26 mars 90, et devront parvenir, dûment remplis, au Président Noël Poitevin, 8, avenue des Acadas, 37510 Ballan, avant le 31 mai dernier délai.

Plusieurs formules vous sont proposées pour l'inscription des stagiaires :

· du 1* au 7 juillet :

enfants nés en 80 - 79 - 78 - 77 - 76

du 8 juillet au 14 juillet

enfants nés en 80 - 79 - 78 - 77 - 76

du 15 juillet au 21 juillet

enfants nés en 78 - 77 - 76 - 75 - 74

 du 29 juillet au 1* septembre enfants nés en 80 - 79 - 78 - 77 - 76 - 75 - 74 par groupes de 12 stagiaires par semaine.

TECHNIQUE

B. ESTOUP

Opération Benjamins

 Recensement des entraîneurs entraîneuses : en cours, les premières réponses d'associations arrivent.

 Prospection et présélection des joueurs et joueuses né(e)s en 1977 : opération lancée dans la perspective du tournoi régional qui sera organisé en Indre-et-Loire le 11 novembre 1990. Courrier adressé aux associations, les premières réponses arrivent.

Festival Jeunes

Un changement dans l'encadrement de la sélection Benjamines : Franck Belen remplace Christian Brosset auprès de Florence Defas.

Concours 3 - 2 - 1... Shoot!

La finale départementale, organisée le 7 février à Tours, n'a réuni qu'un faible nombre de candidats et candidates, ce qui est une certaine déception. Courrier adressé en ce sens à la Commission Technique régionale.

Critérium du Jeune Basketteur et de la Jeune Basketteuse

La finale départementale est prêvue le samedi 5 mai 1990, à partir de 14 heures, au C.S.U. de Gramont. L'épreuve n° 5 est supprimée au niveau départemental, et maintenue en option au niveau régional.

Stage de formation animateurs

Le lieu où cette session sera organisée (les 4, 5, et 6 avril) reste encore à fixer. Prospection à relancer.

Recensement des brevets d'Etat

En apparence, silence des associations sur ce sujet, du moins pour l'instant.

Utilisation des salles municipales

Il est primordial que nous conservions le créneau du lundi soir dans la salle Mermoz où l'on va commencer les séances de préparation des Benjamins nés en 1977.

Journée nationale des Cadres

Large discussion sur ce sujet au sein du Comité. Si cette initative doit être reconduite la saison prochaine, il faudrait qu'elle soit lancée bien à l'avance et dans un cadre défini clairement.

ARBITRES

M. VAREY

Arbitres

22 arbitres, répartis sur 13 clubs, ont passé l'examen départemental : 20 ont été reçus immédiatement alors que les 2 autres doivent passer un examen supplémentaire. Reconnaissons le gros effort de certains clubs, en particulier : Sorigny, Montlouis et Beaujardin. Pour tous ceux qui ont passé cet examen un courrier a été envoyé aux intéressés,

avec le corrigé de l'examen, et aux clubs auxquels ils appartiennent.

A la suite de la journée si bien réussie à Larçay, le club de Chinon a demandé une session d'information d'arbitrage (destinée aux jeunes de moins de 15 ans), qui aura lieu les 4 et 5 avril,

Le contrôle de la charte de l'arbitrage a été fait sur sur le plan régional.

Marqueurs - Chronométreurs

3 nouveaux marqueurs ont été reçus à l'examen régional : Mile Menu, MM. Estoup et Metaizeau.

6 nouveaux marqueurs ont été reçus à l'examen départemental

DIVERS

TOURNOIS DES CLUBS

PL.L.: 9 juin - Tournoi 3 x 3 Fondettes : 26 mai - Tournoi régional Cadets PL. La Fuye : 26 et 27 mai

CARNET ROSE

Une petite Hélène est née au foyer de M. et Mme Crapez, Meilleurs vœux de toute la "famille sportive".

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

PATRONAGE LAIQUE LA FUYE

Note à l'attention de la Commission Sportive

Vous voudrez bien noter les dates de notre tournoi annuel :

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 MAI 1990

sur les installations de l'Ecole Raspail

Samedi : Poussins, Benjamins, Minimes garçons Dimanche : Cadets, Seniors masculins et féminines

Nota: Il serait préférable que chaque club de Tours ou périphérie respecte leur date habituelle de tournoi et de ne pas changer de date au dernier moment et ainsi concurrencer un autre tournoi (cf. le T.E.C. l'an dernier prévu initialement le 5 juin, l'a fait le 29 mai jour de notre tournoi).

Il faut savoir qu'un tournoi est le résultat final d'une saison et aussi notre façon de "survivre".

Merci de faire passer le message et de votre compréhension.

Meilleurs sentiments sportifs.

Jacky TROUGNOU

COMITÉ DU LOIR-ET-CHER

JOURNÉE NATIONALE DES CADRES à Blois

Le Comité départemental de Basket-Ball de Loiret-Cher a organisé le 11 mars, comme dans toute la France, selon les désirs de la F.F.B.B., "La journée nationale des cadres" destinée à sensibiliser dirigeants et entraîneurs sur les problèmes d'encadrement et de développement du Basket, et à actualiser leurs connaissances.

Mme Nivard, Présidente du Comité, présente les intervenants et remercie les 25 personnes présentes tout en insistant sur l'importance de la journée.

PLANIFICATION DES APPRENTISSAGES PAR NIVEAU

Entraîneur de Nationale IV de l'A.D.A. Blois, Jean-Raoul Baudry fait un exposé très complet sur les différents stades des apprentissages nécessaires à une pratique correcte du Basket. Très fouillé, cet exposé constructif fut très apprécié et chaque personne reçut un résumé des objectifs techniques à atteindre dans les différentes catégories.

ARBITRAGE

Philippe Leloup, arbitre do haut niveau et président de la Commission des Statuts et Règlements, a fait un exposé sur la façon de devenir arbitre et de gravir les échelons de la hiérarchie, avec le concours de Pierre Ledys, président de la C.D.A.M.C.

PÉDAGOGIE DU MINI-BASKET

Michel Aucante est conseiller pédagogique départemental d'éducation physique et entraîneur Mini-Basket des équipes de Saint-Sulpice et de la sélection départementale Poussins.

Il est venu exposer devant ses collègues entraîneurs, comme il le fait devant les instituteurs, ses méthodes pédagogiques pour l'entraînement des Poussins et Poussines. "On ne fait rien sans passion", dit-il. Passionné, on sent qu'il l'est tant par son métier que par son rôle d'entraîneur. "Pour bien faire passer son message il faut aimer les enfants et se faire aimer d'eux mais aussi savoir sévir. Ne jamais oublier qu'ils ne sont pas des adultes en réduction et qu'ils doivent comprendre la finalité des exercices qu'on leur fait faire". Michel Aucante ne prétend pas détenir la vérité mais il expose ses méthodes, ses idées souvent originales et chacun doit reconnaître que la réussite est au bout. Il insiste sur trois points : l'entraîneur, le managérat, l'arbitrage. Chaque auditeur reçut un dossier complet sur les problèmes évoqués

Claude BOISSEAU C.T.R.

Le Conseiller technique Claude Boisseau était venu pour assister à la démonstration par Frédéric Crapez, entraîneur du Tours B.C. (N1A) et de l'Américain Hugues sur le rôle et l'entraînement du joueur intérieur. Malheureusement blessé samedi au cours de la rencontre Antibes - Tours et soigné sur place, le joueur américain n'a pu se déplacer. Tout le monde le regretta mais ce n'est que partie remise : Frédéric Crapez l'a promis et on peut lui faire confiance.

CONCLUSION

Il appartenait à Nelly Nivard, Présidente du Comité, de conclure. Elle télicita tous ceux qui avaient fait les exposés dont nous venons de parler, elle remercia Claude Boisseau d'être venu et termina en espérant que tous les présents avaient tiré un bon profit de leur présence et qu'ils repartaient dans leurs clubs un peu plus sûrs d'eux-mêmes.

C'est certain pour ceux qui avaient fait l'effort de venir mais beaucoup d'entre eux étaient déjà bien informés et, il ne faut pas se voiler la face, il faut voir les choses telles qu'elles sont, si les intervenants peuvent avoir la satisfaction du devoir accompli, si les auditeurs peuvent espérer ne pas avoir perdu leur temps, il faut bien dire que de nombreux entraîneurs qui auraient eu besoin d'apprende n'étaient pas là et qu'on a malheureusement le devoir de le signaler et de le regretter.

BUREAU DIRECTEUR du 11 mars 1990

Voici quelques informations suite à cette réunion tenue au C.R.J.S. de Blois.

F.N.D.S.

Les dossiers de clubs doivent être à la D.D.J.S. pour le 6 avril. Ils devront parvenir pour étude à Mme Nivard pour le 24 mars.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE

Elle aura lieu à Saint-Sulpice le samedi 12 mai. Les rapports des commissions devront être transmis à Marilyne Verdier pour le 20 avril.

Membres à renouveler pour 2 ans : Philippe BOURSIER, Nelly NIVARD qui démissionnera à la fin de l'Assemblée générale. Celle ci sera suivie d'une A.G. élective et de l'élection d'un nouveau président.

STAGE VACANCES

Organisé par la D.D.J.S. et le Comité de Loir-et-Cher du 9 au 13 juillet à Salbris (13 à 15 ans M et F). Possibilités de bourses par le Crédit Agricole.

PLEIN FEUX SUR L'A.D.A.

LA VIE DU CLUB

UNE TROISIÈME MONTÉE CONSÉCUTIVE

Au travers de quelques lignes dans la dernière plaquette de la saison 1989/1990 il me revient le redoutable privilège d'essayer de tirer le bilan d'une saison tout à fait remarquable.

C'est un redoutable privilège car en quelques mots il faut traduire toute l'émotion, toutes les angoisses, tous les doutes et toutes les joies que cette merveilleuse équipe nous a procuré tout au long de cette saison.

Cette accession en championnat de France de Nationale 3 est d'abord le fruit du travail passionné d'un homme, Jean-Raoul Baudry, qui tout au long de cette année a du s'adapter et travailler avec son groupe en fonction des différentes péripéties survenues et qui a réussi à trouver la cohésion entre les nouveaux et les anciens.

C'est la réussite d'un groupe de joueurs solidaires, ambitieux, responsables et travailleurs qui régulièrement savent se remettre en cause et se motiver. Ils nous ont donné la preuve que nous pouvions compter sur eux dans les grandes occasions et que les efforts consentis ont été largement récompensés.

Cette accession est le fruit bien entendu du travail d'un groupe de dirigeants qui œuvre continuellement pour trouver les moyens d'atteindre les ambitions sportives du club. Grâce à eux nous trouvons des partenaires, nous organisons dans de parfaites conditions nos rencontres au Palais des Sports et nous transmettons une excellente image de notre club.

Je voudrais saluer également nos partenaires et sponsors qui nous apportent les moyens d'évoluer dans de bonnes conditions et rappeler que sans eux, cette belle aventure ne se serait certainement pas déroulée de la sorte. J'associerai dans ces remerciements nos amis de la Presse qui depuis 3 saisons sont à nos côtés et ont permis à notre club et à notre équipe de transmettre une image sportive très valorisante.

Enfin je vous remercie les uns et les autres qui composez ce formidable public. Sans vous, et les joueurs souvent me le disent, l'aventure n'aurait peutêtre pas connu cette réussite. Ce soir faisons la fête avec notre équipe, avec le basket, et ensemble préparons les merveilleux moments qui nous attendent la saison prochaine.

Bertrand LEGER
Président de la section Basket
de l'A.D.A. Blois

REGION DERNIERE MINUTE

LE POINT SUR LES CLASSEMENTS DE NOS ÉQUIPES EN CHAMPIONNAT DE FRANCE

COMPÉTITIONS MASCULINES

Catégories Clubs	Classement à la fin des matches Retour	Perspectives
NM1A - Tours B.C.	13*	Barragiste
NM2A - Joué B.C.	7*	Maintien en NM2 (reste 1 match à rejouer)
NM3C - C.J.M. Bourges	7*	Maintien en NM3
NM3D - A.B.C. Saint-Jean-de-Braye	3•	Maintien en NM3
NM3E - Al. Dreux	10*	Relégué en NM4
NM4C - U.S.M. Olivet	9•	Relégué en Régional
NM4D - U.S. Saint-Pierre-des-Corps	4.	Maintien en NM4
NM4D - A.D.A. Blois	1*	Accède en NM3
NM4D - C.J.F. Les Aubrais	4*	Maintien en NM4

COMPÉTITION FÉMININES

Catégories Clubs	Classement à la fin des matches Retour	Perspectives
NF1B - C.J.M. Bourges	5.	Maintien en NF1B
NF2B - U.S.M. Saran	3.	Maintien en NF2
NF2B - Abeille Gien	11*	Descend en NF3
NF3B - La Berrichonne	5*	Maintien en NF3
NF3C - C.E.S. Tours	6*	Maintien en NF3
NF4C - A.S. Monts	7*	Maintien en NF4
NF4C - C.M.P.J.M. Ingré	5*	Maintien en NF 4
NF4D - Joué B.C.	8-	Maintien en NF4

COMITÉ DU LOIRET

COMITÉ DIRECTEUR du vendredi 30 mars 1990

Présents : Mmes Berger, Delot, Perez, Szewczyk. MM. Berton, Boitel, Boulmier, Bourdier, Guillard, Legros, Lévêque, Martin, Montbailly, Poulain, Prenois, Rivière, Tremeau, Cayre.

Assistent : MM. Guillaumat, Bretheau. Excusés : MM. Georges, Guillaumot.

Le Président ouvre la séance à 19 heures. Il fait part de la démission de Lucien Georges pour la saison 90/91. Le Comité regrette cette décision et lui rend hommage pour les longues années qu'il lui a consacrées.

HOMOLOGATION DU P.V. DU COMITÉ DIRECTEUR DU 26 JANVIER

M. Berton apporte une remarque sur l'ambiguïté des dates du 3 - 2 - 1... Shoot. Ensuite ce P.V. est adopé à l'unanimité.

HOMOLOGATION DU P.V. DU BUREAU DIRECTEUR DU 23 FÉVRIER

L'homologation de ce P.V. suscite un débat sur le point concernant le rapport de la C.D.A.M.C. et finalement il est adopté à l'unanimité.

COURRIER FÉDÉRAL

- Bureau fédéral du 3 février :

Un point important est à relever : certains médecins se sont inquiétés du fait que des joueurs de la catégorie Minime participent à plusieurs rencontres dans la même journée.

Le Bureau fédéral décide d'apporter la modification suivante aux règles de participation :

"Un(e) joueur(se) de la catégorie Minime à Poussin ne pourra pas participer à plus d'une rencontre le même jour".

 Courrier du 7 mars 1990 relatif à la convention concernant l'intervention du Conseiller technique à l'Abeille de Gien.

 Courrier du 12 mars concernant la portée juridique de la délivrance d'une licence :

"La Fédération attire votre attention sur les conséquences d'un arrêt pris le 31 mai 1989 par le Conseil d'Etat à l'issue d'un contentioux opposant l'U.S. Vendœuvres à notre Fédération.

Titulaire d'une délégation de pouvoirs de l'Etat, la Fédération Française de Basket-Ball est investie d'une mission de service public. A ce titre, certaines de ses décisions ont la nature d'actes administratifs. Tel est le cas notamment des décisions d'attribution (ou de refus de licence). Il en résulte que les recours exercés contre ces décisions doivent être exercés dans les délais des recours administratifs, c'est-à-dire de deux mois. Passé ce délai, aucune contestation ne peut plus être admise. C'est ainsi que dans l'hypothèse où une licence A serait attribuée par erreur à la place d'une licence M, aucune contestation ne peut être examinée plus de deux mois après l'attribution de la licence. Celle-ci sera alors considérée comme définitivement acquise et les rencontres auxquelles son titulaire aura pu participer, validées.

Cette règle n'est pas applicable en cas de fraude. Dans cette hypothèse le droit de contester la licence et les résultats des rencontres auxquelles aura participé son titulaire n'est infirmé dans aucun délai. »

 Courrier du 16 mars relatif à la mise en place d'un championnat de France Minimes sur toute la saison.

COURRIER RÉGIONAL

- Mise en place d'un Comité d'honneur de la Région Fédérale.
- Liste des joueurs sélectionnés régionaux et du C.E.R.H.N.
- Opération de promotion du Basket de haut niveau à Tours avec mise à disposition de 50 places à chaque Comité à destination des clubs.
- Enquête sur la perte des licenciés Poussins et Poussines.

Proposition de récompenses fédérales.

Décision relative à l'appel de Pithiviers B.C. concernant la décision de notre Comité concernant la rencontre HM du 21 janvier 1990 opposant Pithiviers B.C. à E.S. Ormes, L'appel est jugé recevable et la Région infirme notre décision en déclarant Pithiviers B.C. bat E.S. Ormes par forfait.

 Courrier relatif à une réunion concernant la compétition jeunes.

Courrier concernant la finale régionale du 3 - 2 - 1...
 Shoot.

COMPTE RENDU CONCERNANT UNE RÉUNION C.E.R.H.N. DU 5 MARS 1990

Le Président Boulmier a participé à cette réunion en compagnie du C.T.D. Gilles Guillaumat.

L'objectif était de rechercher une implantation nouvelle compte tenu des modifications de structures actuelles

Seules deux propositions peuvent être retenues : C.E.R.H.N. Féminin à Saint-Jean-de-Braye et Masculin à Tours.

COMPTE RENDU RÉUNION DE ZONE DU 17/18 MARS 1990

Cette réunion rassemblait les responsables du département face au Président de la F.F.B.B. accompagné notamment du Secrétaire général. Il a été évoqué l'implantation informatique, l'utilisation du Minitel, la technique, le championnat de France Minimes et la délivrance des licences.

BILAN DE LA JOURNÉE DES CADRES

Le Président tient à féliciter la Commission Technique qui a organisé cette manifestation.

La participation des entraîneurs concernés n'a pas été à la hauteur des infrastructures mises en place. C'était une première expérience qui mérite d'être renouvelée, il faut en tirer les enseignements pour l'année prochaine.

Lo Président remercie les clubs ayant apponé leur aide matérielle, l'A B.C. Saint-Jean de Braye, Vésines et l'Abeille de Gien

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 19 MAI

Elle se déroulera à la salle des fêtes de Neuvilleaux-Bois. Un appel de candidature est lancé pour palier au départ des membres démissionnaires.

L'Amicale de Neuville se propose d'organiser un

repas chaud à l'issue de cette Assemblée générale sous réserve de réservations préalables d'ici la fin de ce mois.

TOURNOI MONDIAL FÉMININ

La répartition des responsabilités est maintenant faite, un problème subsiste au niveau de la recherche de la publicité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE DU 23 JUIN 1990

Elle se déroulera à Bordeaux. Le Président Boulmier livre les informations actuellement en sa possession.

TOUR DES COMMISSIONS

FINANCES - TRÉSORERIE

La situation est saine. Il faut procéder à la préparation des dossiers F.N.D.S. Le point est fait sur les subventions reçues.

SPORTIVE

SENIORS

Organisation des finales départementales Seniors:

Samedi 28 avril :

1º Série Masculins et Féminies à Ingré (organisation C.M.P.J.M. Ingré) 18 h 30 à 20 h 30 (ordre à préciser).

Samedi 28 avril :

2º Série Masculins à Saint-Denis-en-Val (organisation Montjoie) 20 h 30.

Samedi 12 mai :

Promotion Masculins et Féminines à Semoy (organisation A.S.C. Semoy) 18 h 30 et 20 h 30 (ordre à préciser).

Samedi 5 mai :

Coupe du Comité à Neuville (organisation Amicale Neuville) 18 h 30 et 20 h 30 (ordre à préciser)

- Vitry Trainou (Filles)
- Chécy C.J.F. (Garçons)

Coupe du Loiret à Orléans (organisation P.B.L.A.) 18 h 30 et 20 h 30 (ordre à préciser)

- C.J.F. A.B.C. (Filles-
- Ingré Orléans B. (Garçons)

COUPES DÉPARTEMENTALES

Sont évoqués les courriers d'Ingré et O.B. concernant leurs forfaits.

La Coupe du Loiret se déroulera aux P.B.L.A. La Coupe du Comité se déroulera à Neuville.

JEUNES

Organisation des 1/2 finales du samedi 21 avril

A Saran (salle Guy-Vergracht)

4 h 30 BF

Orléans B. 1 - U.S. Sandillon

16 h 30 MF

C.M.P.J.M. Ingré 1 - A.B.C. Saint-Jean-de-Braye 17 h 30 CF

J.S. Chécy 1 - C.J.F. Les Aubrais

A Vésines (salle Joliot-Curie)

14 h 30 RF

U.S.M. Saran - C.J.F. Les Aubrais

16 h 00 MF

U.S. Fay - U.S.M. Montargis

17 h 30 CF

A.L. La Source - A.S. Loury

A Fleury-les-Aubrais (salle Léo-Lagrange)

A. Gien - A.B.C. Saint-Jean-de-Brave

16 h 00 MM

C.M.P.J.M. Ingré - U.S.M. Saran

17 h 30 CM

A.S.C. Semoy - A.L. La Source

A Gien (salle Paul-Bert)

14 h 30 RM

C J F Les Aubrais - A.S.C. Loury

16 h 00 MM

A.E. Vésines - J.S. Chécy 1

17 h 30 CM

U.S.M. Montargis - A. Neuville

Finales le 28 avril

1" et 2" places

Filles à Saint-Denis de l'Hôtel Garçons à Checy

3' et 4' places

Filles a Boigny

Garçons à Sully

Le Comité remercie les clubs et municipalités qui mettent leurs installations à sa disposition.

TECHNIQUE

Compte rendu d'activité C.T.D. (30/03/90).

FORMATION DE CADRES

Les secteurs fonctionnent et poursuivent leur action

ESPOIRS

Match amical à Limoges pour les filles nées en 1976, préparatoire au Tournoi d'Orléans 11, 12, 13 avril. Match amical CERHN - Espoirs Filles Cadettes a Saint Jean de Brave

WEEK-END FORMATION DE CADRES DU 11 ET 12 MARS

Soirée vidéo à Saint-Jean-de-Braye.

Soirée de qualité avec 4 intervenants commentant

- la préparation physique par G. Guillaumat, C.T.D.
- les 4 degrés de la défense par Cl. Boisseau, C.T.R.
- les jeunes Yougoslaves par A. Gardinet, B.E. 2.
- L'arbitrage par P. Guillard, Président C.D.A.M.C.

Assistance : 30 personnes

Un punch et des galettes agrémentèrent la soirée.

Dimanche 11 mars

9 intervenants - 3 centres

- Secteur Vésines
 - 6 intervenants
 - 6 heures de formation
 - 10 présents
- Secteur de Gien
 - toujours 6 intervenant et 6 heures de formation 10 présents
- Secteur de Saint-Jean-de Braye
 - encore 6 intervenants et 6 heures de formation
 - 20 présents

A VENIR

Mise en place d'une journée de formation animée par Georges Fischer.

Deuxième phase du 3 - 2 - 1... Shoot demain.

Le Tournoi d'Orléans 11, 12, 13 avril avec une équipe du Loiret (filles nées en 1976). Demande de jeunes filles pouvant aider à l'encadrement.

Le C.E.R.H.N. s'il ne doit être que filles à Orléans se doit d'avoir une bonne représentation de jeunes du Loiret. En effet nous avons avec les filles nées en 1976 sont, nous le pensons, un cru exceptionnel. Il faut que ces jeunes soient au C.E.R.H.N., 8 ou 9 places sont à prendre.

Concernant le C.E.R.H.N., M. Berton intervient pour qu'il soit établi un dossier complet afin d'avoir un support à présenter aux parents

Enfin le problème du transport des jeunes sur le lieu des stages est évoqué.

LOISIR

L'activité de cette Commission se poursuit sereinement, aucun problème particulier à signaler.

MINI-BASKET

VENDREDI 30 MARS 1990

6 équipes Poussins (Gien, C.J.F., Orléans B., A.B.C. Saint-Jean, Neuville, Châtillon-sur-Loire) et 6 équipes Poussines (Gien, Orléans B., Saran, Neuville, Sandillon, Sully) participent aux phases finales sur 5 journées : 17 - 24 - 31 mars - 21 - 28 avril. Deux ont déjà eu lieu et se sont bien passées. Des gens du Comité y étaient présents. A regretter un forfait de A B.C. Saint-Jean.

Parallèlement se déroulent des tournois Mini. Prochaines dates samedi 21 avril - samedi 12 mai samedi 26 mai

De plus, le samedi 12 mai, dans le cadre de la fête du sport, nous essaierons de mettre en place quelque chose d'un peu particulier au lieu de la journée du 20 mai comme prévu.

- Le fascicule Mini-Basket, élaboré au niveau de la Région, est en voie de finition. Il sera donné lors des assembléns générales des départements à tous les
 - Stage de Pâques au niveau de la Région.
 - 4 Poussins et 4 Poussines doivent y participer.
- Stage Poussins à Salbris 4/5 avril pour préparer l'équipe départementale pour le Festival des Jeunes à Chartres le 13 mai. (15 à 20 participants)
- Travail au niveau des finales régionales Mini du dimanche 27 mai 1990
 - 4 salles retenues (proposition d'Orléans Basket) :
 - Palais des Sports
 - Gymnase C
 - Pierre Dessaux
 - Georges Chardon

Rencontre avec Gérard Cacard prévue lundi 2 avril pour mettre au point.

Rencontre à prévoir avec J. C. Berton.

Avons besoin de 1 ou 2 personnes du Comité par centre

Repas du midi Pique nique Parc Pasteur, bords de Loire, abords de G. Chardon ou restauration Chantegrill 65 F Sainte Croix.

La Commission Mini se propose d'offrir 2 x 10 maillots aux équipes vainqueurs

Un vin d'honneur est à prévoir.

La remise des récompenses se fera au Palais des Sports

BABY-BASKET

La deuxième animation aura lieu lors de la Journée du Sport le 12 mai, de 15 à 17 heures, à La Chapelle-Saint-Mesmin (responsable M.-C. Perez) et à La Ferté (responsable J. Délot) où tous les enfants nés en 82 - 83 et 84 de ces deux municipalités sont cordialement invités, ainsi que les clubs du Loiret.

Les réponses des clubs au questionnaire qui va leur parvenir devront arriver impérativement pour le 30 avril 1990 au Comité du Loiret.

DISCIPLINE

Il est évoqué un courrier de M. Nagot suite à sa suspension

STATUTS ET REGLEMENTS

A ce jour 5809 licences sont enregistrées.

CORPORATIVE

Le championnat corporatif se déroule tranquillement. Une équipe en Féminines semble avoir du mal à conclure les matches, mais avec un petit effort elle pourra terminer le championnat normalement.

Une journée corporative est prévue le samedi 12 mai 1990, le lieu reste encore à déterminer. Une réunion de préparation est prévue le 22 avril au siège du Comité

RÉSULTATS AU 30 MARS Masculins

Municipana

	Mullicipaux	13	10
2	0.S.S.L.O.	12	7
3	B.N.P.	10	7
4	U.S.O.PO	9	5
	B.R.G.M.	9	8
6	I.B.M	7	6
	Féminines		
		P	J
1	0.S.S.L.O.	14	7
2	Dior	7	5
	B.R.G.M	7	6
	Municipaux	7	5
5	I.B.M.	1	1

ACTIVITÉS DIVERSES

MM. Boulmier et Lévêque évoquent leur entrevue avec MM. Lœuc et Paquet.

QUESTIONS DIVERSES

Lettre de Menestreau

- Lettre de Châtillon-Coligny

Directeur de la publication Jean-Claude BOIS

Composition et impression Imprimerie Jeanne d'Arc - 45500 Gien